



Date de Révision de Kit: 15/03/2022

8330D ADHESIF ÉPOXY D'ARGENT CONDUCTEUR – KIT

Kit de produit MG Chemicals en plusieurs parties

Ce produit est un kit composé de plusieurs pièces. Chaque pièce est un composant chimique emballé indépendamment et fut soumis individuellement à des évaluations des dangers.

Contenu du Kit

| <i>Pièce</i> | <i>Nom de Produit</i> | <i>Utilisation du Produit</i> |
|--------------|-----------------------|--|
| A | 8330D-A | Résine d'adhésif électriquement conducteur |
| B | 8330D-B | Durcisseur d'époxy |
| | | |

Les fiches de données de sécurité pour chacune des pièces énumérées ci-dessus suivent cette page de couverture.

Instruction pour la Transportation

Avant d'offrir ce kit pour le transport, lisez la Section 14 pour toutes les pièces répertoriées ci-dessus.



8330D-A Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

MG Chemicals Ltd - FRA

Version Num: A-2.00

Fiche de Données de Sécurité (Conforme à l'Annexe II de REACH (1907/2006) - Règlement 2020/878)

Date d'émission: 05/11/2021

Date de révision: 14/03/2022

L.REACH.FRA.FR

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|--------------------------------|--|
| Nom du produit | 8330D-A |
| Synonymes | SDS Code: 8330D-A; 8330D-19G, 8330D-160G UFI:7WPO-X0ND-C009-261V |
| Autres moyens d'identification | Adhésif Époxy d'Argent Conducteur |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|--|--|
| Utilisations identifiées pertinentes : | Résine époxy pour utilisation avec les durcisseurs d'adhésif électriquement conducteur |
| Utilisations déconseillées | Sans Objet |

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| Nom commercial de l'entreprise | MG Chemicals Ltd - FRA | MG Chemicals (Head office) |
|--------------------------------|---|--|
| Adresse | Level 2, Vision Exchange Building, Territorials Street, Zone 1, Central Business District Birkirkara CBD 1070 Malta | 1210 Corporate Drive Ontario L7L 5R6 Canada |
| Téléphone | Pas Disponible | +(1) 800-340-0772 |
| Fax | Pas Disponible | +(1) 800-340-0773 |
| Site Internet | Pas Disponible | www.mgchemicals.com |
| Courriel | sales@mgchemicals.com | Info@mgchemicals.com |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|---------------------------------------|----------------------------------|
| Association / Organisation | Verisk 3E (Code d'accès: 335388) |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | +(1) 760 476 3961 |
| Autres numéros de téléphone d'urgence | Pas Disponible |

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

| | |
|---|---|
| Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications [1] | H315 - Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, H317 - Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, H410 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1 |
| Légende: | 1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI |

2.2. Éléments d'étiquetage

| | |
|--------------------------|-----------|
| Pictogramme(s) de danger | |
| Mention d'avertissement | Attention |

Déclaration(s) sur les risques

| | |
|------|---|
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Déclaration(s) supplémentaires

8330D-A Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Prévention

| | |
|------|---|
| P280 | Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. |
| P261 | Éviter de respirer les poussières/fumées. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement |
| P264 | Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation. |
| P272 | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail |

Déclarations de Sécurité: Réponse

| | |
|----------------|--|
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P333+P313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. |
| P337+P313 | Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin |
| P362+P364 | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| P391 | Recueillir le produit répandu |

Déclarations de Sécurité: Stockage

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Élimination

| | |
|------|---|
| P501 | Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale. |
|------|---|

2.3. Autres dangers

Inhalation peut provoquer des dommages sur la santé*.

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

Peut provoquer des gênes pour le système respiratoire*.

Une exposition peut provoquer des effets irréversibles*.

Possibles sensibilisateurs respiratoires*.

| | |
|---|--|
| Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle | Figurant dans le règlement Europe (UE) 2018/1881 Exigences spécifiques pour Perturbateurs endocriniens |
|---|--|

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

3.2.Mélanges

| 1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH | %[poids] | Nom | Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications | SCL / Facteur-M | Caractéristiques nanométrique particules |
|--|--|---|---|-----------------|--|
| 1.7440-22-4 2.231-131-3 3.Pas Disponible 4.non disponible | 76 | argent | Sans Objet | Pas Disponible | Pas Disponible |
| 1.28064-14-4 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.non disponible | 22 | Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle [e] | Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2; H315, H319, H317, H411, EUH205 [1] | Pas Disponible | Pas Disponible |
| 1.17557-23-2 2.241-536-7 3.603-094-00-7 4.non disponible | 2 | 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane | Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1; H315, H317 [2] | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Légende: | 1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à partir de C & L; * EU IOELVs disponible; [e] Substance identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne | | | | |

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-----------------------|--|
| Contact avec les yeux | <p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et rincer de manière continue avec de l'eau claire. ▶ S'assurer d'une irrigation complète des yeux en gardant les paupières écartées et éloignées du centre des yeux et aussi en soulevant occasionnellement les paupières du haut et du bas. ▶ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical. |
|-----------------------|--|

Suite...

8330D-A Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| | |
|-----------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▶ En cas de blessures aux yeux, les lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée. ▶ NE PAS tenter de retirer les particules attachées ou logées dans l'œil. ▶ Allonger la victime sur un brancard si disponible et appliquer une compresse sur les DEUX yeux, s'assurer que le pansement n'appuie pas l'œil blessé en disposant des compresses épaisses sous le pansement, au-dessous et autour de l'œil. ▶ Obtenir rapidement un avis médical ou transporter à l'hôpital. |
| Contact avec la peau | <p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▶ Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible). ▶ Rechercher un avis médical en cas d'irritation. |
| Inhalation | <ul style="list-style-type: none"> ▶ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré. ▶ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires. |
| Ingestion | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Donnez un verre d'eau immédiatement. ▶ Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

Le cuivre, le magnésium, l'aluminium, l'antimoine, le fer, le manganèse, le nickel, le zinc (et leurs composés) lors de soudures autogènes, de braisages, de galvanisations et d'opérations de fusion augmentent tous les particules produites thermiquement de petite taille qui peuvent être produites si les métaux sont divisés mécaniquement. En cas de ventilation de protection respiratoire insuffisante, ces particules peuvent produire une 'fièvre de la fumée de métal' chez les ouvriers après une exposition aiguë ou prolongée.

- ▶ Apparition sous 4-6 heures, généralement le soir suivant l'exposition. Une tolérance se développe chez les ouvriers mais peut être perdue durant le week-end. (fièvre du lundi matin).
- ▶ Des tests de la fonction pulmonaire peuvent indiquer des volumes pulmonaires réduits, une petite obstruction des voies respiratoires et une capacité de diffusion réduite du monoxyde de carbone mais ces anomalies disparaissent après quelques mois.
- ▶ Bien que des niveaux urinaires modérément élevés de métaux lourds puissent survenir, ils ne sont pas reliés à des effets cliniques.
- ▶ L'approche générale du traitement est la détermination de cette maladie, des soins de support et une prévention de l'exposition.
- ▶ Les patients sévèrement symptomatiques devraient recevoir un Rayon-X de la poitrine, avoir une détermination des gaz dans le sang et être suivis pour le développement d'une trachéo-bronchite et d'un œdème pulmonaire.

[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology]

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

NE PAS utiliser d'agents d'extinction de feux halogénés.

- ▶ Les incendies de poussières de métaux nécessitent d'être réduit avec du sable, des poudres sèches inertes.
- ▶ **NE PAS UTILISER D'EAU, de CO2 ni de MOUSSE.**
- ▶ Utiliser du sable SEC, de la poudre de graphite, des extincteurs à base de chlorure de sodium sec, G-1 ou L-X pour amoindrir les feux.
- ▶ Confiner ou amoindrir le produit est préférable à l'application d'eau car une réaction chimique pourrait produire du gaz hydrogène inflammable et explosif.
- ▶ Une réaction chimique avec le CO2 peut produire du méthane explosif et inflammable.
- ▶ Dans l'impossibilité d'éteindre le feu, se retirer, protéger les lieux environnants et laisser le feu brûler de lui-même.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|-------------------------------|---|
| Incompatibilité au feu | <p>Réagit violemment avec les acides en produisant du gaz hydrogène (H2) inflammable / explosif. Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter</p> |
|-------------------------------|---|

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|------------------------------------|--|
| Lutte Incendie | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection. ▶ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau. ▶ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes. ▶ NE PAS approcher des containers suspectés être chauds. ▶ Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé. ▶ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu. ▶ L'équipement devrait être complètement décontaminé après usage. |
| Risque D'Incendie/Explosion | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les poudres métalliques, bien que généralement considérées comme non-combustible, peuvent brûler quand le métal est finement divisé et l'apport en énergie important. ▶ Peut réagir explosivement à l'eau. ▶ Peut être allumé par friction, chaleur, étincelles ou flamme. ▶ Les feux de poudres métalliques se déplacent lentement mais sont intenses et difficiles à éteindre. ▶ Brûlera avec une chaleur intense. ▶ NE PAS agiter les poussières en feu. Une explosion peut survenir si les poussières sont agitées dans le nuage en raison d'un approvisionnement d'une surface importante de métal chaud en oxygène. ▶ Les containers peuvent exploser à la chaleur. ▶ Les poussières ou fumées peuvent former des mélanges explosifs à l'air. ▶ Peut se RE-ALLUMER après que le feu soit éteint. ▶ Les gaz générés dans le feu peuvent être empoisonnés, corrosifs ou irritants. ▶ NE PAS utiliser d'eau ou de mousse car une production d'hydrogène explosif peut survenir. <p>Les produits de combustion comprennent: le monoxyde de carbone (CO) dioxyde de carbone (CO2) aldéhydes d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques.</p> |

8330D-A Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|------------------------|--|
| Eclaboussures Mineures | <p>Risque environnemental - contient des éclaboussures.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Nettoyer immédiatement les éclaboussures. ▶ Éviter un contact avec la peau et les yeux. ▶ Porter des lunettes de sécurité et des gants imperméables. ▶ Suivre les procédures de nettoyage et éviter de créer de la poussière. ▶ Aspirer ou retirer avec une pelle. ▶ Placer le produit répandu dans un container propre, étiqueté, sec et avec une système de fermeture. |
| Eclaboussures Majeures | <p>Risque environnemental - contient des éclaboussures. N'utilisez pas d'air comprimé pour éliminer les poussières métalliques des sols, des poutres ou des équipements.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des aspirateurs, de conception ignifuge, doivent être utilisés pour minimiser l'accumulation de poussière. - Utilisez des équipements de manutention, des outils et des brosses à poils naturels qui ne produisent pas d'étincelles. - Prévoyez une mise à terre et une liaison si nécessaire pour éviter l'accumulation de charges statiques pendant les opérations de manipulation et de transfert de la poussière métallique. - Couvrez et refermez les conteneurs partiellement vides. - Ne pas laisser les copeaux, les fines ou les poussières entrer en contact avec l'eau, en particulier dans les lieux fermés. Contenir l'écoulement en utilisant du sable sec ou du flux salin comme barrage. - Tous les outils (pelles ou outils à main, par exemple) et les récipients qui entrent en contact avec le métal fondu doivent être préchauffés ou spécialement revêtus, exempts de rouille et approuvés pour cet usage. <p>Laisser refroidir le déversement avant de refondre la ferraille Risque modéré.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ ATTENTION: Avertir le personnel dans la zone. ▶ Alerter les Services d'urgences et leur indiquer la nature et le lieu du risque. ▶ Vérifier les contacts personnels en portant des équipements de protection. ▶ Prévenir, par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les cours d'eau. ▶ Récupérer autant de produit que possible. ▶ SI SEC: Utiliser les procédures de nettoyage à sec et éviter de générer de la poussière. Collecter les résidus et les placer dans des sacs en plastique fermés ou autres containers pour un traitement. SI MOUILLE: Aspirer/pelleter et placer dans des containers étiquetés pour un traitement. ▶ TOUJOURS: Laver la zone avec une grande quantité d'eau et prévenir les écoulements d'entrer dans les drains. ▶ En cas de contamination des drains ou des voies d'eau, prévenir les Services d'Urgences. |

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|-------------------|---|
| Manipulation Sure | <p>Pour les métaux en fusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les métaux en fusion et l'eau peuvent constituer une combinaison explosive. Le risque est d'autant plus élevé lorsqu'il existe suffisamment de métal en fusion pour emprisonner ou occlure de l'eau. Il est établi que la présence d'eau ainsi que d'autres formes de contamination sur ou à l'intérieur d'un débris ou d'un lingot fondu peut provoquer des explosions lors d'opérations de fonte. Même si les produits ont une rugosité de surface et des poches vides minimales, il est possible qu'ils soient contaminés par de l'humidité ou que de l'eau soit emprisonnée. En cas de confinement, quelques gouttes suffisent à provoquer une explosion violente. - Les outils, les récipients, les moules et les louches qui entrent en contact avec du métal en fusion doivent être préchauffés ou avoir un revêtement spécial, et être exempts de rouille et approuvés pour une telle utilisation. - Toute surface qui peut entrer en contact avec du métal en fusion (par ex. du béton) doit se voir appliquer un revêtement spécial. - Quelques gouttes de métal en fusion dans l'eau (par ex. lors d'un coupage au jet de plasma), qui ne constituent pas normalement un risque d'explosion, peuvent produire suffisamment d'hydrogène inflammable pour représenter un risque d'explosion. Une circulation vigoureuse de l'eau et l'enlèvement des particules minimisent le risque. <p>Pendant des opérations de fonte, les directives suivantes doivent être observées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inspecter tout le matériel avant de charger le fourneau et enlever complètement toute contamination de la surface telle que la présence d'eau, de glace, de dépôt graisseux ou huileux, ou toute autre contamination de la surface résultant d'une exposition aux éléments extérieurs, du transport ou du stockage. - Stocker le matériel dans un endroit sec et chauffé et pointer toute cavité ou fissure vers le bas. - Préchauffer et sécher correctement les objets volumineux avant de les charger dans un fourneau contenant du métal en fusion. Cela est généralement accompli en utilisant un four de séchage ou d'homogénéisation. Le cycle de séchage doit faire monter la température de l'élément le plus froid du lot à 200 °C (400 degrés Fahrenheit) et la maintenir pendant 6 heures. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Éviter tout contact personnel, inhalation incluse. ▶ Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition. ▶ Utiliser dans un lieu bien ventilé. ▶ Prévenir une concentration dans les trous et les creux. ▶ NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée. ▶ NE PAS permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine. ▶ Éviter un contact avec un matériel incompatible. |
|-------------------|---|

8330D-A Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer. ▶ Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés. ▶ Eviter les dommages physiques des containers. ▶ Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation. ▶ Les vêtements de travail doivent être nettoyés séparément. ▶ Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. ▶ Utiliser des conditions de travail appropriées. ▶ Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant. ▶ L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues. <p>poudres organiques finement divisées lorsque sur une plage de concentrations, quelle que soit la taille des particules ou la forme et mis en suspension dans de l'air ou un autre milieu oxydant peut former des mélanges air-poussière explosifs et entraîner une explosion d'incendie ou de la poussière (y compris les explosions secondaires) Réduire au minimum la poussière dans l'air et éliminer toutes les sources d'inflammation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes. Mettre en place de bonnes pratiques d'entretien. Retirer l'accumulation de poussière sur une base régulière par aspiration ou balayage doux pour éviter de créer des nuages de poussière. Utiliser une aspiration continue à des points de production de poussière pour capturer et minimiser l'accumulation de poussières. Une attention particulière devrait être accordée aux surfaces horizontales et aériennes cachées afin de minimiser la probabilité d'une explosion « secondaire ». Selon la norme NFPA 654, les couches de poussière 1/32 in. (0,8 mm) d'épaisseur peut être suffisante pour garantir un nettoyage immédiat de la zone. Ne pas utiliser des tuyaux d'air pour le nettoyage. Réduire au minimum le balayage à sec pour éviter la production de nuages de poussière. les surfaces d'accumulation de poussière sous vide et la déplacer dans une zone d'élimination des produits chimiques. Aspirateurs avec moteurs antidéflagrants doivent être utilisés. Les sources de contrôle de l'électricité statique. Poussières ou leurs emballages peuvent accumuler des charges statiques et les décharges statiques peuvent être une source d'inflammation. Les solides systèmes de manutention doivent être conçus conformément aux normes en vigueur (par exemple NFPA y compris 654 et 77) et d'autres directives nationales. Ne pas jeter directement dans des solvants inflammables ou en présence de vapeurs inflammables. L'opérateur, le récipient d'emballage et tous les équipements doivent être mis à la terre avec une liaison électrique et des systèmes mise à la terre. Les sacs en plastique et les matières plastiques ne peuvent pas être mis à la terre, et des sacs antistatiques ne protègent pas complètement contre le développement de charges statiques. Les contenants vides peuvent contenir de la poussière résiduelle qui a le potentiel d'accumulation suivant décontamination. Ces poussières peuvent exploser en présence d'une source d'allumage appropriée. Ne pas couper, percer, meuler ou souder ces conteneurs. En plus d'assurer une telle activité ne soit pas effectuée à proximité des conteneurs pleins, partiellement vides ou vides sans autorisation appropriée de la sécurité au travail ou d'un permis.</p> |
| Protection anti- Feu et explosion | Voir Section 5 |
| Autres Données | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Conserver dans des récipients d'origine. ▶ Garder les récipients bien scellés. ▶ Conserver dans un endroit frais, sec et protégé des conditions environnementales extrêmes. ▶ Stocker à l'écart des matières incompatibles et récipients contenant des aliments. ▶ Protéger les contenants contre les dommages physiques et vérifier régulièrement les fuites. <p>Observer les recommandations de stockage du fabricant et de manutention contenues dans cette fiche. Pour des quantités importantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Tenez compte de stockage dans les zones endiguées - assurer que les zones de stockage sont isolés des sources d'eau communautaires (y compris les eaux pluviales, les eaux souterraines, les lacs et les cours d'eau). ▶ Veiller à ce que la décharge accidentelle à l'air ou l'eau fait l'objet d'un plan de gestion des catastrophes d'urgence; cela peut nécessiter une consultation avec les autorités locales. |

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|------------------------------------|---|
| Container adapté | <p>Boîte métallique doublée, seau / boîte métallique doublée. Tambour en polyliner. Emballage tel que recommandé par le fabricant. Vérifiez que tous les conteneurs sont clairement étiquetés et exempts de fuites</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin: 5px 0;">Le récipient en verre convient aux quantités de laboratoire</div> <ul style="list-style-type: none"> ▶ ATTENTION : l'emballage d'un produit à haute densité dans des emballages de métal léger ou en plastique peut résulter dans la chute du conteneur et la libération du produit. <p>Emballages métalliques à forte résistance / Bidons métalliques à forte résistance.</p> |
| Incompatibilité de Stockage | <ul style="list-style-type: none"> ▶ AVERTISSEMENT: éviter ou contrôler la réaction avec les peroxydes. Tous les peroxydes de métaux de transition doivent être considérés comme potentiellement explosifs. Par exemple, des complexes de métaux de transition d'hydroperoxydes d'alkyle peuvent se décomposer de manière explosive. ▶ Les complexes pi formés entre le chrome (0), le vanadium (0) et d'autres métaux de transition (complexes haloarène-métal) et le mono ou poly-fluorobenzène présentent une extrême sensibilité à la chaleur et sont explosifs. ▶ Évitez la réaction avec les borohydrures ou les cyanoborohydrures <p>L'argent ou les sels d'argent forment un fulminate d'argent explosif en présence à la fois d'acide nitrique et d'éthanol. Le fulminate résultant est beaucoup plus sensible et un bien plus puissant détonant que le fulminate de mercure. L'argent et ses composés et sels peuvent également former des composés explosifs en présence d'acétylène et de nitrométhane.</p> <p>Plusieurs métaux peuvent devenir incandescents, réagir violemment, s'allumer ou réagir explosivement après l'addition d'acide nitrique concentré.</p> <p>Eviter une réaction avec les amines, les mercaptans, les acides forts et les agents oxydants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les époxydes sont hautement réactifs avec les acides, bases et agents oxydants et réducteurs. ▶ Les époxydes réagissent, de manière probable avec les chlorures de métaux, l'ammoniac, les amines, les métaux de groupe I. ▶ Les peroxydes peuvent provoquer une polymérisation des époxydes. ▶ Les phénols sont incompatibles avec les substances réductrices fortes telles que les hydrures, les nitrures, les métaux alcalis et les sulfides. ▶ De la chaleur est également générée par la réaction acide-base entre les phénols et les bases. ▶ Les phénols sont sulfonés très rapidement (par exemple, par de l'acide sulfurique concentré à la température ambiante), ces réactions générant de la chaleur. ▶ Les phénols sont nitrés très rapidement, même par un acide nitrique dilué. ▶ Les phénols nitrés explosent souvent quand chauffés. Beaucoup de ceux-ci forment des sels métalliques qui tendent vers une détonation à partir d'un choc plutôt faible. <p>Eviter les acides forts et les bases fortes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Certains métaux peuvent réagir de manière exothermique avec des acides oxydants pour former des gaz toxiques. ▶ Il est connu que les métaux très réactifs réagissent avec les hydrocarbures halogénés, formant quelquefois des composés explosifs (par exemple, le cuivre se dissout lorsqu'il est chauffé dans du tétrachlorure de carbone). <p>Les métaux à l'état de poudre très fine développent une pyrophoricité lorsqu'une surface spécifique critique est dépassée ; ceci est attribué à la chaleur élevée de la formation d'oxyde lors de l'exposition à l'air.</p> <p>Une manipulation sûre est possible dans des concentrations relativement faibles d'oxygène dans un gaz inerte.</p> <p>Plusieurs métaux pyrophoriques, stockés dans des bouteilles en verre, se sont enflammés lorsque le récipient a été brisé lors d'un choc. Il est recommandé de stocker ces matériaux à l'état humide et dans des récipients métalliques.</p> <p>Les résidus de réaction de diverses synthèses de métaux (impliquant une évaporation sous vide et un codépôt avec un ligand) sont souvent</p> |

8330D-A Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

pyrophores.

- ▶ De nombreux métaux, sous leur forme d'élément, réagissent de manière exothermique avec des composés qui possèdent des atomes d'hydrogène actifs, tels que les acides ou l'eau, afin de former de l'hydrogène inflammable et des produits caustiques.
- ▶ Les métaux élémentaires peuvent réagir avec des composés azo/diazo pour former des produits explosifs.
- ▶ Certains métaux élémentaires forment des produits explosifs en présence d'hydrocarbures halogénés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

| Composant | DNELs L'exposition des travailleurs de modèle | PNECs compartiment |
|-----------|--|--|
| argent | inhalation 0.1 mg/m ³ (Systémique, chronique) inhalation 0.04 mg/m ³ (Systémique, chronique) * Oral 1.2 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * | 0.04 µg/L (L'eau (douce)) 0.86 µg/L (Eau - libération intermittente) 438.13 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 438.13 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 1.41 mg/kg soil dw (sol) 0.025 mg/L (STP) |

* Les valeurs pour la population générale

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

| Source | Composant | Nom du produit | VME | STEL | pic | Notes |
|--|-----------|---------------------|-----------------------|----------------|----------------|----------------|
| La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME | argent | Argent (métallique) | 0,1 mg/m ³ | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |

Limites d'urgence

| Composant | TEEL-1 | TEEL-2 | TEEL-3 |
|---|-----------------------|-----------------------|-------------------------|
| argent | 0.3 mg/m ³ | 170 mg/m ³ | 990 mg/m ³ |
| Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle | 30 mg/m ³ | 330 mg/m ³ | 2,000 mg/m ³ |

| Composant | IDLH originale | IDLH révisé |
|---|----------------------|----------------|
| argent | 10 mg/m ³ | Pas Disponible |
| Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle | Pas Disponible | Pas Disponible |
| 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane | Pas Disponible | Pas Disponible |

Banding d'exposition professionnelle

| Composant | Note de la bande d'exposition professionnelle | Limite de bande d'exposition professionnelle |
|---|---|--|
| Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle | E | ≤ 0.1 ppm |
| 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane | E | ≤ 0.1 ppm |

Notes: bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

Le TVL-TWA adopté pour les poussières d'argent et les fumées est 0,1 mg/m³ et pour des composés d'argent solubles plus toxiques, la valeur adoptée est 0,01 mg/m³. Des cas d'argyria (une plate bleu-gris de décoloration des tissus de l'épithélial) ont été enregistrées quand les ouvriers sont exposés aux nitrates d'argent à une concentration de 0,1 mg/m³ (de même que pour l'argent). Une exposition à des très fortes concentrations de fumées d'argent a provoqué une fibrose pulmonaire diffuse. Une absorption percutanée des composés d'argent est supposée engendrer une allergie. Basée sur une rétention à 25% d'une inhalation et un volume respiratoire de 10 m³/jour, l'exposition à 0,1 mg/m³ (RWA) engendrera un dépôt total de pas plus de 1,5 gms en 25 ans.

8.2. Contrôles de l'exposition

| | |
|--|--|
| 8.2.1. Contrôle d'ingénierie approprié | <p>Les poussières de métal doivent être collectées à la source de leur génération car elles sont potentiellement explosives.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les aspirateurs, conçus anti-incendie, devraient être utilisés pour minimiser les accumulations de poussière. ▶ L'aspersion de métal ou le décapage devraient, si possible, être réalisés dans des pièces séparées. Ceci minimise le risque de créer un apport d'oxygène, sous forme d'oxydes métalliques, à des métaux potentiellement réactifs sous forme de poudre fine tels qu'aluminium, zinc, magnésium ou titane. ▶ Les ateliers de travail prévus pour l'aspersion de métal doivent posséder des murs lisses et un minimum d'obstructions, tels que larges bords, sur lesquels une accumulation de poussières est possible. ▶ Les épurateurs humides seront préférés aux collecteurs de poussière à sec. ▶ Les collecteurs avec sac ou de type avec filtre devraient être mis en dehors des pièces de travail et doivent s'adapter aux mouvements des portes lors d'explosion. ▶ Les cyclones doivent être protégés contre les entrées d'humidité car les poussières de métal sont capables de combustion spontanée dans un état humide ou partiellement mouillé. ▶ Les systèmes locaux d'extraction doivent être prévus afin de fournir une vitesse minimale de capture à la source des fumées, éloigné des ouvriers, et de 0.5 mètre/sec. <p>Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vitesses ' d'échappement ' variées qui, à leurs tours, déterminent la ' </p> |
|--|--|

8330D-A Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

vélocité de capture ' de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contaminateur.

| | |
|---|------------------------------|
| Type de Contaminant : | Vitesse de l'air : |
| Les fumées de soudure, de brasage (qui s'échappent à une vitesse modérée dans une atmosphère relativement immobile) | 0.5-1.0 m/s (100-200 f/min.) |

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de :

| Valeur basse de l'intervalle | Valeur haute de l'intervalle |
|---|---|
| 1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture | 1 : courants d'air perturbant la pièce |
| 2 : Contaminateurs à faible toxicité ou de valeurs nuisibles seulement. | 2 : des contaminateurs à forte toxicité. |
| 3 : Intermittent, faible production | 3 : Forte production, usage intensif |
| : Large console ou grande masse d'air en mouvement | 4 : Petite console de contrôle uniquement |

Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vélocité diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

8.2.2. Protection Individuelle



Protection des yeux/du visage.

- ▶ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.
- ▶ Masque chimique.
- ▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. **NE mettez PAS des lentilles de contact.**

Protection de la peau

Voir protection Main ci-dessous

Protection des mains / pieds

NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.

La rupture exacte dans le temps des substances doit être obtenue auprès du fabricant des gants de protection et doit être observé lors du choix final.

L'hygiène personnelle est un élément clé des soins de main efficace. Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.

Convenance et la durabilité des types de gants dépend de l'utilisation. Les facteurs importants dans le choix des gants comprennent:

- ▶ Fréquence et la durée de contact,
- ▶ La résistance chimique du matériau du gant,
- ▶ L'épaisseur du gant et
- ▶ dextérité

Choisir des gants testés à une norme (par exemple l'Europe EN 374, US F739, AS / NZS 2161,1 ou équivalent national).

- ▶ En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, un gant avec une classe de protection de 5 ou plus (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé.
- ▶ Quand un contact bref, des gants avec une classe de protection de 3 ou plus (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé.
- ▶ Certains types de polymères à gants sont moins touchés par le mouvement et cela doit être pris en compte lors de l'examen des gants pour une utilisation à long terme.
- ▶ Les gants contaminés doivent être remplacés.

Tel que défini dans la norme ASTM F-739-96 dans toutes les applications, les gants sont notés comme suit:

- ▶ Excellente lorsque le temps de pénétration > 480 min
- ▶ Bonne lorsque le temps de pénétration > 20 min
- ▶ Juste quand le temps de pénétration < 20 min
- ▶ Médiocre lorsque le matériau des gants se dégrade

applications générales, des gants avec une épaisseur typiquement supérieure à 0,35 mm, il est recommandé.

Il convient de souligner que l'épaisseur des gants est pas nécessairement un bon indicateur de la résistance des gants à un produit chimique spécifique, comme l'efficacité de la pénétration du gant dépendra de la composition exacte du matériau des gants.

Par conséquent, le choix des gants doit également être fondée sur un examen des exigences de la tâche et la connaissance des temps révolutionnaires. Épaisseur du gant peut également varier en fonction du fabricant de gant, du type boîte à gants et le modèle de gant.

Par conséquent, les données techniques du fabricant devraient toujours être pris en compte pour assurer la sélection du gant le plus approprié pour la tâche. Note: En fonction de l'activité menée, des gants d'épaisseur variable peuvent être nécessaires pour des tâches spécifiques.

Par exemple:

- Gants aminci (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsque un haut degré de dextérité manuelle est nécessaire. Cependant, ces gants ne sont susceptibles d'offrir une protection de courte durée et ne devraient normalement être juste pour les applications à usage unique, puis éliminés.
- Gants épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être exigés en cas d'une mécanique (ainsi que d'un produit chimique) risque à savoir où il existe un potentiel d'abrasion ou perforation Les gants ne doivent être portés sur les mains propres.

Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.

Des gants de protection, par exemple, gants en cuir ou gants avec une surface de contact en cuir.

- ▶ Durant la manipulation des résines d'époxy de niveau liquide, porter des gants de protection chimique (e.g. nitrile ou caoutchouc nitrile-butadiène), des bottes et des tabliers.
- ▶ **NE PAS utiliser de coton ou de cuir (qui absorbe et concentre la résine), du chlorure de polyvinyle, des gants en caoutchouc ou polyéthylène (qui absorbent la résine).**
- ▶ **NE PAS utiliser de crèmes barrières contenant des graisses émulsifiantes et des d'huiles car elles peuvent absorber la résine, des crèmes à base de silicium devraient être vérifiées avant leurs utilisations.**

L'expérience montre que les polymères suivants sont appropriés en tant que matériaux de gants de protection contre les solides secs non dissous, dans lequel des particules abrasives ne sont pas présents.

- ▶ polychloroprène.

8330D-A Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| | |
|------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▸ caoutchouc nitrile. ▸ caoutchouc butyle. ▸ Caoutchouc au fluor. ▸ chlorure de polyvinyle. <p>Les gants doivent être examinés pour porter et / ou de la dégradation constante.</p> |
| Protection corporelle | Voir Autre protection ci-dessous |
| Autres protections | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Tenue complète. ▸ Tablier en P.V.C. ▸ Crème protectrice. ▸ Crème nettoyante pour la peau. ▸ Unité de lavement des yeux. |

Protection respiratoire

Filtre à particules d'une capacité suffisante. (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:001, ANSI Z88 ou équivalent national)

| Facteur de protection | Respirateur à demi-masque | Masque respiratoire complet | Masque à adduction d'air |
|-----------------------|---------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| 10 x ES | P1 conduit d'air* | - - | PAPR-P1 |
| 50 x ES | Conduit d'air** | P2 | PAPR-P2 |
| 100 x ES | - | P3 | - |
| | | Conduit d'air* | - |
| 100+ x ES | - | Conduit d'air** | PAPR-P3 |

- Pression négative sur demande ** - Débit continu

- Les respirateurs peuvent être nécessaires quand les contrôles d'ingénierie et administratifs n'empêchent pas de manière adéquate les expositions.
- La décision d'utiliser une protection respiratoire doit être basée sur une appréciation professionnelle prenant en compte l'information de toxicité, les données de mesure d'exposition et la fréquence et la probabilité d'exposition du travailleur.
- Les limites publiées d'exposition professionnelle, quand elles existent, aideront à déterminer l'utilisation adéquate des aides respiratoires sélectionnées. Elles peuvent être mandatées par le gouvernement ou recommandées par les vendeurs.
- Les respirateurs certifiés, s'ils sont bien sélectionnés et testés pour leur efficacité, seront utiles pour protéger les travailleurs contre l'inhalation des particules dans le cadre d'un programme complet de protection respiratoire.
- Utilisez un masque approuvé de circulation positive d'air si des quantités importantes de poussière sont répandues à l'air libre.
- Essayez de ne pas créer des conditions étant la cause de poussière.

8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| Aspect | Gris Argenté | | |
|---|----------------|---|----------------|
| État Physique | solide | Densité relative (l'eau = 1) | 3.3 |
| Odeur | Pas Disponible | Coefficient de partition n-octanol / eau | Pas Disponible |
| Seuil pour les odeurs | Pas Disponible | Température d'auto-allumage (°C) | Pas Disponible |
| pH (comme fourni) | Pas Disponible | Température de décomposition | Pas Disponible |
| Point de fusion / point de congélation (° C) | Pas Disponible | Viscosité (cSt) | >20.5 |
| Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C) | Pas Disponible | Poids Moléculaire (g/mol) | Pas Disponible |
| Point d'éclair (°C) | >150 | goût | Pas Disponible |
| Taux d'évaporation | Pas Disponible | Propriétés explosives | Pas Disponible |
| Inflammabilité | Sans Objet | Propriétés oxydantes | Pas Disponible |
| Limite supérieure d'explosivité | Pas Disponible | La tension de surface (dyn/cm or mN/m) | Sans Objet |
| Limite inférieure d'explosivité (LIE) | Pas Disponible | Composé volatil (%vol) | Pas Disponible |
| Pression de vapeur (kPa) | Pas Disponible | Groupe du Gaz | Pas Disponible |
| hydrosolubilité | Immiscible | pH en solution (Pas Disponible%) | Pas Disponible |
| Densité de vapeur (Air = 1) | Pas Disponible | VOC g/L | Pas Disponible |
| nanométrique Solubilité | Pas Disponible | Caractéristiques nanométrique particules | Pas Disponible |

8330D-A Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| | | |
|--------------------------|----------------|--|
| La taille des particules | Pas Disponible | |
|--------------------------|----------------|--|

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

| | |
|--|--|
| 10.1. Réactivité | Voir section 7.2 |
| 10.2. Stabilité chimique | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence de matériaux incompatibles. ▶ Le produit est considéré stable. ▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu. |
| 10.3. Possibilité de réactions dangereuses | Voir section 7.2 |
| 10.4. Conditions à éviter | Voir section 7.2 |
| 10.5. Matières incompatibles | Voir section 7.2 |
| 10.6. Produits de décomposition dangereux | Voir section 5.3 |

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|----------------------|--|
| Inhalé | <p>Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle.</p> <p>Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit</p> <p>L'inhalation de petites particules d'oxyde de métal provoquent une soudaine soif, un horrible goût métallique et sucré, une irritation de la gorge, une toux, des muqueuses asséchées, des fatigues et un malaise générale. Maux de tête, nausées et vomissements, fièvre ou frissons, excitations, sudations, diarrhées, une urination excessive et des prostrations peuvent également survenir. Après l'arrêt de l'exposition, la guérison survient dans les 24-36 heures.</p> <p>L'inhalation de poussière, engendrée par l'utilisation normale du matériel, peut nuire à la santé de l'individu.</p> |
| Ingestion | <p>Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.</p> <p>Produit à fort poids moléculaire ; sur une exposition aiguë, ils devraient passer à travers les voies gastro-intestinales avec peu de changements/absorption. Une accumulation occasionnelle du produit solide dans les voies alimentaires peut engendrer la formation de concrétion, produisant un inconfort.</p> |
| Contact avec la peau | <p>Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes.</p> <p>Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante.</p> <p>Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions.</p> <p>Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions, des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p> |
| Yeux | Le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes. |
| Chronique | <p>Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.</p> <p>Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.</p> <p>Un dommage important (perturbation fonctionnelle évidente ou changement morphologique qui peuvent avoir une signification toxicologique) est vraisemblablement provoqué par une exposition prolongée ou répétée. Comme règle, le produit crée, ou contient une substance qui produit des lésions importantes. Un tel dommage peut devenir apparent à la suite d'une application directe dans les études de toxicité sub-chronique (90 jours) ou à la suite de sub-aiguë (28 jours) ou à la suite des test de toxicité chroniques (2 ans).</p> <p>Ce produit contient un polymère avec des groupe fonctionnels (aldéhydes et phénoliques) considéré comme de soucis modéré. Les aldéhydes sont réactifs, solubles et sont fortement irritants. Les aldéhydes plus faibles (légers) attaquent les tissus exposés et les espèces moins solubles peuvent pénétrer dans les poumons. Les groupes phénoliques avec des positions para et ortho libres sont réactifs. La toxicité est plus faible pour les espèces plus importantes car elles sont moins facilement absorbées par le corps. Toutefois, même les polymères plus importants avec plus d'un groupe réactif de risque modéré ne peuvent pas être classés comme polymère à faible risque.</p> <p>Une exposition chronique aux sels d'argent peut causer une décoloration grisâtre permanente de la peau, une conjonctivite et des organes internes. Une faible bronchite peut survenir.</p> <p>Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir, selon au moins une des Classes étudiées, des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles il n'existe toutefois que des données inappropriées pour faire une estimation satisfaisante.</p> |

| | | |
|---|----------------|----------------|
| 8330D-A Adhésif Époxy d'Argent Conducteur | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Pas Disponible | Pas Disponible |
| argent | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | | |

8330D-A Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| | | |
|---|---|---|
| | Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1] | Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1] |
| | Inhalation(Rat) LC50; >5.16 mg/4h ^[1] | Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1] |
| | Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg ^[2] | |
| Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Dermique (rat) LD50: 4000 mg/kg ^[2] | Eyes * (-) (-) Slight irritant |
| | Oral(Rat) LD50; 4000 mg/kg ^[2] | Skin * (-) (-) Slight irritant |
| 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Dermique (lapin) LD50: 2150 mg/kg ^[2] | Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1] |
| | Oral(Rat) LD50; 4500 mg/kg ^[2] | Skin (human): Sensitiser [Shell] |
| | | Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1] |
| Légende: | 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de ... Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques | |

| | |
|--|--|
| 8330D-A Adhésif Époxy d'Argent Conducteur & PHÉNOL POLYMÉRISÉ AVEC LE FORMALDÉHYDE, ÉTHER GLYCIDYLE & 1,3-BIS(2,3-ÉPOXYPROPOXY)-2,2-DIMÉTHYLPROPANE | Les informations suivantes concernent les allergènes de contact en tant que groupe et ne sont pas forcément spécifiques à ce produit. Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par de l'urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogenèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par exemple l'urticaire de contact, impliquent des réactions immunitaires liées à la présence d'anticorps. L'importance de l'allergène de contact n'est pas simplement déterminée par son potentiel de sensibilisation : la distribution de la substance et les possibilités de contact avec celle-ci sont tout aussi importantes. Une substance faiblement sensibilisante mais largement distribuée peut être un allergène plus important qu'une substance à fort potentiel de sensibilisation mais avec laquelle peu d'individus entrent en contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquables si elles produisent une réaction allergique chez plus de 1 % des personnes testées. |
|--|--|

| | | | |
|---|---|---------------------------|---|
| toxicité aiguë | ✗ | Cancérogénicité | ✗ |
| Irritation / corrosion | ✓ | reproducteur | ✗ |
| Lésions oculaires graves / irritation | ✓ | STOT - exposition unique | ✗ |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | ✓ | STOT - exposition répétée | ✗ |
| Mutagenéité | ✗ | risque d'aspiration | ✗ |

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplissent pas les critères de classification
 ✓ – Données nécessaires à la classification disponible

11.2.1. Propriétés de perturbation du système endocrinien

De nombreux produits chimiques peuvent imiter ou interférer avec les hormones du corps, connues sous le nom de système endocrinien. Les perturbateurs endocriniens sont des produits chimiques qui peuvent interférer avec les systèmes endocriniens (ou hormonaux). Les perturbateurs endocriniens interfèrent avec la synthèse, la sécrétion, le transport, la liaison, l'action ou l'élimination des hormones naturelles dans l'organisme. Tout système de l'organisme contrôlé par des hormones peut être dérégulé par des perturbateurs hormonaux. Plus précisément, les perturbateurs endocriniens peuvent être associés au développement de difficultés d'apprentissage, de déformations du corps, de divers cancers et de problèmes de développement sexuel. Les substances chimiques perturbant le système endocrinien ont des effets néfastes sur les animaux. Mais il existe peu d'informations scientifiques sur les problèmes de santé potentiels chez l'homme. Comme les gens sont généralement exposés à plusieurs perturbateurs endocriniens en même temps, il est difficile d'évaluer les effets sur la santé publique.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

| | | | | | |
|---|-----------------|----------------------------------|---|----------------|----------------|
| 8330D-A Adhésif Époxy d'Argent Conducteur | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
| | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| argent | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
| | NOEC(ECx) | 120h | Poisson | <0.001mg/L | 4 |
| | LC50 | 96h | Poisson | 0.006mg/l | 2 |
| | EC50 | 72h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 11.89mg/l | 2 |
| | EC50 | 48h | crustacés | 0.001mg/l | 2 |
| | EC50 | 96h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 0.002mg/L | 4 |
| Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
| | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
| | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |

8330D-A Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| | |
|-----------------|--|
| Légende: | Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations ecotoxicologiques - Toxicité aquatique 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration |
|-----------------|--|

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.

Pour le métal :

Devenir atmosphérique - Les substances inorganiques contenant des métaux ont généralement une pression de vapeur négligeable et ne devraient pas se disperser dans l'air.

Devenir dans l'environnement : Les processus environnementaux, tels que l'oxydation, la présence d'acides ou de bases et les processus microbiologiques, peuvent transformer les métaux insolubles en formes ioniques plus solubles. Les processus environnementaux peuvent améliorer la biodisponibilité et peuvent également jouer un rôle important dans la modification des solubilités.

Devenir aquatique/terrestre : Lorsqu'ils sont libérés dans un sol sec, la plupart des métaux présentent une mobilité limitée et restent dans la couche supérieure ; certains s'infiltrent localement dans les écosystèmes d'eaux souterraines et/ou d'eaux de surface lorsqu'ils sont mouillés par la pluie ou la glace fondante. Un ion métallique est considéré comme infiniment persistant car il ne peut davantage se dégrader. Une fois libérés dans les eaux de surface et les sols humides, leur sort dépend de leur solubilité et de leur dissociation dans l'eau. Une proportion importante des métaux dissous/sorbés se retrouve dans les dépôts créés par la sédimentation des particules en suspension. Les ions métalliques restants peuvent alors être absorbés par les organismes aquatiques. Les espèces ioniques peuvent se lier à des ligands dissous ou être absorbées par des particules solides dans l'eau.

Écotoxicité : Même si de nombreux métaux présentent peu d'effets toxiques aux niveaux de pH physiologiques, la transformation peut introduire des effets nouveaux ou amplifiés. La toxicité environnementale est une fonction du coefficient de partition n-octanol/eau (log Pow, log Kow). Les phénols avec un log Pow >7,4 sont attendus comme présentant une faible toxicité pour les organismes aquatiques. Toutefois, la toxicité des phénols avec un log Pow plus faible est variable, s'étalant d'une faible toxicité (valeurs LC50 > 100 mg/l) à une forte toxicité (valeurs LC50

12.2. Persistance et dégradabilité

| Composant | Persistance: Eau/Sol | Persistance: Air |
|---|----------------------|------------------|
| 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane | HAUT | HAUT |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| Composant | Bioaccumulation |
|---|-----------------------|
| 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane | BAS (LogKOW = 0.2342) |

12.4. Mobilité dans le sol

| Composant | Mobilité |
|---|----------------|
| 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane | BAS (KOC = 10) |

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

| | P | B | T |
|-------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Des données disponibles | non disponible | non disponible | non disponible |
| PBT | ✘ | ✘ | ✘ |
| vPvB | ✘ | ✘ | ✘ |
| Critères PBT remplis? | non | | |
| vPvB | non | | |

12.6. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Les preuves liant les effets néfastes des perturbateurs endocriniens sont plus convaincantes dans l'environnement que chez l'homme. Les perturbateurs endocriniens modifient profondément la physiologie de la reproduction des écosystèmes et ont finalement un impact sur des populations entières. Certains produits chimiques perturbateurs endocriniens se dégradent lentement dans l'environnement. Cette caractéristique les rend potentiellement dangereux sur de longues périodes. Parmi les effets néfastes bien établis des perturbateurs endocriniens chez diverses espèces sauvages, on peut citer l'amincissement de la coquille des œufs, l'affichage des caractéristiques du sexe opposé et l'altération du développement reproductif. D'autres changements néfastes chez les espèces sauvages ont été suggérés, mais non prouvés : anomalies de la reproduction, dysfonctionnement immunitaire et déformations du squelette.

12.7. Autres effets néfastes

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|--|
| Élimination du produit / emballage | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les conteneurs peuvent encore présenter un danger / danger chimique lorsqu'ils sont vides. ▶ Retourner au fournisseur pour réutilisation / recyclage si possible. <p>Autrement:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Si le conteneur ne peut pas être nettoyé suffisamment bien pour garantir qu'il ne reste pas de résidus ou si le conteneur ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, perforez les conteneurs pour éviter leur réutilisation et les enfouir dans une décharge autorisée. ▶ Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et respectez toutes les notifications relatives au produit. <p>NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination. Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.</p> |
|---|--|

8330D-A Adhesif Époxy d'Argent Conducteur

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Options de traitement des déchets | Pas Disponible |
| Options d'élimination par les égouts | Pas Disponible |

SECTION 14 Informations relatives au transport

Étiquettes nécessaires

| | |
|--|---|
| | <p>Non Reglemente par terre (ADR), Dispositions particulières 375 Non Reglemente par aérien (ICAO-IATA), Dispositions particulières A197 Non Reglemente par maritime (IMDG), pour 2.10.2.7 Non Reglemente par fluvial (ADN), Dispositions particulières 274 (La disposition de 3.1.2.8 s'applique)</p> |
|--|---|

Transport par terre (ADR-RID)

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|--|-----------------------------------|----|------------------------|------------|---------------------|---|----------------------------|-----------------|------------------|------|----------------------------|-------|
| 14.1. Numéro ONU | 3077 | | | | | | | | | | | | |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, NSA (contient argent et 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane) | | | | | | | | | | | | |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | <table border="1"> <tr> <td>classe</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Risque Secondaire</td> <td>Sans Objet</td> </tr> </table> | classe | 9 | Risque Secondaire | Sans Objet | | | | | | | | |
| classe | 9 | | | | | | | | | | | | |
| Risque Secondaire | Sans Objet | | | | | | | | | | | | |
| 14.4. Groupe d'emballage | III | | | | | | | | | | | | |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | Environnement dangereux | | | | | | | | | | | | |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | <table border="1"> <tr> <td>Identification du risque (Kemler)</td> <td>90</td> </tr> <tr> <td>Code de classification</td> <td>M7</td> </tr> <tr> <td>Étiquette de danger</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Dispositions particulières</td> <td>274 335 375 601</td> </tr> <tr> <td>quantité limitée</td> <td>5 kg</td> </tr> <tr> <td>Code tunnel de restriction</td> <td>3 (-)</td> </tr> </table> | Identification du risque (Kemler) | 90 | Code de classification | M7 | Étiquette de danger | 9 | Dispositions particulières | 274 335 375 601 | quantité limitée | 5 kg | Code tunnel de restriction | 3 (-) |
| Identification du risque (Kemler) | 90 | | | | | | | | | | | | |
| Code de classification | M7 | | | | | | | | | | | | |
| Étiquette de danger | 9 | | | | | | | | | | | | |
| Dispositions particulières | 274 335 375 601 | | | | | | | | | | | | |
| quantité limitée | 5 kg | | | | | | | | | | | | |
| Code tunnel de restriction | 3 (-) | | | | | | | | | | | | |

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------------|--|------------|--|--------|--|-----|--|--------|--|------|---|---------|
| 14.1. Numéro ONU | 3077 | | | | | | | | | | | | | | |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, NSA (contient argent et 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane) | | | | | | | | | | | | | | |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | <table border="1"> <tr> <td>Classe ICAO/IATA</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Sous-risque ICAO/IATA</td> <td>Sans Objet</td> </tr> <tr> <td>Code ERG</td> <td>9L</td> </tr> </table> | Classe ICAO/IATA | 9 | Sous-risque ICAO/IATA | Sans Objet | Code ERG | 9L | | | | | | | | |
| Classe ICAO/IATA | 9 | | | | | | | | | | | | | | |
| Sous-risque ICAO/IATA | Sans Objet | | | | | | | | | | | | | | |
| Code ERG | 9L | | | | | | | | | | | | | | |
| 14.4. Groupe d'emballage | III | | | | | | | | | | | | | | |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | Environnement dangereux | | | | | | | | | | | | | | |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | <table border="1"> <tr> <td>Dispositions particulières</td> <td>A97 A158 A179 A197 A215</td> </tr> <tr> <td>Instructions d'emballage pour cargo uniquement</td> <td>956</td> </tr> <tr> <td>Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement</td> <td>400 kg</td> </tr> <tr> <td>Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers</td> <td>956</td> </tr> <tr> <td>Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet</td> <td>400 kg</td> </tr> <tr> <td>Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison</td> <td>Y956</td> </tr> <tr> <td>Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet</td> <td>30 kg G</td> </tr> </table> | Dispositions particulières | A97 A158 A179 A197 A215 | Instructions d'emballage pour cargo uniquement | 956 | Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement | 400 kg | Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers | 956 | Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet | 400 kg | Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison | Y956 | Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet | 30 kg G |
| Dispositions particulières | A97 A158 A179 A197 A215 | | | | | | | | | | | | | | |
| Instructions d'emballage pour cargo uniquement | 956 | | | | | | | | | | | | | | |
| Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement | 400 kg | | | | | | | | | | | | | | |
| Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers | 956 | | | | | | | | | | | | | | |
| Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet | 400 kg | | | | | | | | | | | | | | |
| Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison | Y956 | | | | | | | | | | | | | | |
| Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet | 30 kg G | | | | | | | | | | | | | | |

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

| | | | | | |
|---|--|-------------|----------|----------------------------|---------------------|
| 14.1. Numéro ONU | 3077 | | | | |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, NSA (contient argent et 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane) | | | | |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | <table border="1"> <tr> <td>Classe IMDG</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>IMDG Sous-risque</td> <td>Sans Objet</td> </tr> </table> | Classe IMDG | 9 | IMDG Sous-risque | Sans Objet |
| Classe IMDG | 9 | | | | |
| IMDG Sous-risque | Sans Objet | | | | |
| 14.4. Groupe d'emballage | III | | | | |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | Polluant marin | | | | |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | <table border="1"> <tr> <td>N° EMS</td> <td>F-A, S-F</td> </tr> <tr> <td>Dispositions particulières</td> <td>274 335 966 967 969</td> </tr> </table> | N° EMS | F-A, S-F | Dispositions particulières | 274 335 966 967 969 |
| N° EMS | F-A, S-F | | | | |
| Dispositions particulières | 274 335 966 967 969 | | | | |

8330D-A Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

Quantités limitées 5 kg

Le transport fluvial (ADN)

| | | |
|---|---|--------------------|
| 14.1. Numéro ONU | 3077 | |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, NSA (contient argent et 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane) | |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | 9 Sans Objet | |
| 14.4. Groupe d'emballage | III | |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | Environnement dangereux | |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Code de classification | M7 |
| | Dispositions particulières | 274; 335; 375; 601 |
| | Quantités Limitées | 5 kg |
| | Équipement requis | PP, A*** |
| | Feu cônes nombre | 0 |

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

14.8. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

| Nom du produit | Grouper |
|---|----------------|
| argent | Pas Disponible |
| Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle | Pas Disponible |
| 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane | Pas Disponible |

14.9. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code ICG

| Nom du produit | Type de navire |
|---|----------------|
| argent | Pas Disponible |
| Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle | Pas Disponible |
| 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane | Pas Disponible |

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

argent Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME

Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances

Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Inventaire européen CE

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable - : les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, - 94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n ° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

état de l'inventaire national

| Inventaire national | Statut |
|---|--|
| Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle | Oui |
| Canada - DSL | Oui |
| Canada - NDLS | Non (argent; Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle; 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane) |
| Chine - IECSC | Oui |

8330D-A Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| Inventaire national | Statut |
|-------------------------------|--|
| Europe - EINEC / ELINCS / NLP | Non (Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle) |
| Japon - ENCS | Non (argent) |
| Corée - KECI | Oui |
| New Zealand - NZIoC | Oui |
| Philippines - PICCS | Oui |
| É.-U.A. - TSCA | Oui |
| Taiwan - TCSI | Oui |
| Mexico - INSQ | Non (Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle; 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane) |
| Vietnam - NCI | Oui |
| Russie - FBEPH | Non (1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane) |
| Légende: | <i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.</i> |

SECTION 16 Autres informations

| | |
|-------------------------|------------|
| date de révision | 14/03/2022 |
| date initiale | 30/06/2020 |

Codes pleins de risques de texte et de danger

| | |
|-------------|--|
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
|-------------|--|

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Définitions et abréviations

- ▶ PC-TWA: Concentration admissible - Moyenne pondérée dans le temps
- ▶ PC-STEL: Concentration admissible - Limite d'exposition à court terme
- ▶ IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ▶ ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- ▶ STEL: Limite d'exposition à court terme
- ▶ TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire.
- ▶ IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ▶ ES: Norme d'exposition
- ▶ OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- ▶ NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- ▶ LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- ▶ TLV: valeur limite du seuil
- ▶ LOD: Limite de détection
- ▶ OTV: Valeur seuil de l'odeur
- ▶ BCF: Facteurs de bioconcentration
- ▶ BEI: Indice d'exposition biologique
- ▶ AIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- ▶ DSL: Liste des substances domestiques
- ▶ NDSL: Liste des substances non domestiques
- ▶ IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- ▶ EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ▶ ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- ▶ NLP: Non plus des polymères
- ▶ ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- ▶ KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- ▶ NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- ▶ PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- ▶ TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- ▶ TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- ▶ INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- ▶ NCI: Inventaire national des produits chimiques
- ▶ FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Raison du Changement

A-2.00 - Modifications des fiches de données de sécurité et ajout du numéro UFI



8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

MG Chemicals Ltd - FRA

Version Num: A-2.00

Fiche de Données de Sécurité (Conforme à l'Annexe II de REACH (1907/2006) - Règlement 2020/878)

Date de publication: 05/11/2021

Date de révision: 15/03/2022

L.REACH.FRA.FR

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|--------------------------------|---|
| Nom du produit | 8330D-B |
| Synonymes | SDS Code: 8330D-B; 8330D-19G, 8330D-160G UFI:6YPO-F0AS-N00S-RHMX |
| Autres moyens d'identification | Adhésif Époxy d'Argent Conducteur |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|--|----------------|
| Utilisations identifiées pertinentes : | résine d'époxy |
| Utilisations déconseillées | Sans Objet |

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|--------------------------------|---|--|
| Nom commercial de l'entreprise | MG Chemicals Ltd - FRA | MG Chemicals (Head office) |
| Adresse | Level 2, Vision Exchange Building, Territorials Street, Zone 1, Central Business District Birkirkara CBD 1070 Malta | 1210 Corporate Drive Ontario L7L 5R6 Canada |
| Téléphone | Pas Disponible | +(1) 800-340-0772 |
| Fax | Pas Disponible | +(1) 800-340-0773 |
| Site Internet | Pas Disponible | www.mgchemicals.com |
| Courriel | sales@mgchemicals.com | Info@mgchemicals.com |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|---------------------------------------|----------------------------------|
| Association / Organisation | Verisk 3E (Code d'accès: 335388) |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | +(1) 760 476 3961 |
| Autres numéros de téléphone d'urgence | Pas Disponible |

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

| | |
|---|---|
| Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications [1] | H318 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1, H315 - Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, H317 - Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, H410 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1 |
| Légende: | 1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI |

2.2. Éléments d'étiquetage

| | |
|--------------------------|---------------|
| Pictogramme(s) de danger | |
| Mention d'avertissement | Danger |

Déclaration(s) sur les risques

| | |
|------|---|
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

Déclaration(s) supplémentaires

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Prévention

| | |
|------|---|
| P280 | Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. |
| P261 | Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/aérosols. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement |
| P264 | Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation. |
| P272 | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail |

Déclarations de Sécurité: Réponse

| | |
|----------------|--|
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P310 | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/secouriste |
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P333+P313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. |
| P362+P364 | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| P391 | Recueillir le produit répandu |

Déclarations de Sécurité: Stockage

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Élimination

| | |
|------|--|
| P501 | Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale. |
|------|--|

2.3. Autres dangers

Inhalation peut provoquer des dommages sur la santé*.

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

3.2.Mélanges

| 1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH | %[poids] | Nom | Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications | SCL / Facteur-M | Caractéristiques nanométrique particules |
|---|----------|---|--|---|--|
| 1.7440-22-4 2.231-131-3 3.Pas Disponible 4.non disponible | 77 | <u>argent</u> | Sans Objet | Pas Disponible | Pas Disponible |
| 1.109-55-7 2.203-680-9 3.612-061-00-6 4.non disponible | 2 | <u>3-aminopropyl-diméthylamine: N,N-diméthyl-1,3-diaminopropane</u> | Liquides inflammables, catégorie de danger 3, Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4, Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 1B, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1; H226, H302, H314, H317 [2] | Pas Disponible | Pas Disponible |
| 1.135108-88-2 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.non disponible | 0.7 | <u>formaldehyde/ benzenamine, hydrogenated</u> | Corrosif pour les métaux, catégorie de danger 1, Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4, Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 1B, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1; H290, H302, H314, H318 [1] | Pas Disponible | Pas Disponible |
| 1.100-51-6 2.202-859-9 3.603-057-00-5 4.non disponible | 0.7 | <u>alcool benzylque</u> | Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4, Toxicité aiguë (par inhalation), catégories de danger 4; H302, H332 [2] | Pas Disponible | Pas Disponible |
| 1.108-95-2 2.203-632-7 3.604-001-00-2 4.non disponible | 0.2 | <u>phénol: acide carbolique: monohydroxybenzène: phényléthanol</u> | Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 3, Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégories de danger 3, Toxicité aiguë (par inhalation), catégories de danger 3, Corrosif/irritant pour la peau, catégories de danger 1B, Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie de danger 2, | * Skin Corr. 1B; H314: C ≥ 3 % Skin Irrit. 2; H315: 1 % ≤ C < 3 % Eye Irrit. 2; H319: 1 % ≤ C < 3 % | Pas Disponible |

8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| 1. Numéro CAS 2. EC Num 3. Numéro index 4. Numéro REACH | %[poids] | Nom | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] et modifications | SCL / Facteur-M | Caractéristiques nanométrique particules |
|--|----------|-----|--|-----------------|--|
| | | | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie de danger 2; H301, H311, H331, H314, H341, H373 [2] | | |
| Légende: 1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à partir de C & L; * EU IOELVs disponible; [e] Substance identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne | | | | | |

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|------------------------------|---|
| Contact avec les yeux | <p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée. |
| Contact avec la peau | <p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▶ Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible). ▶ Rechercher un avis médical en cas d'irritation. |
| Inhalation | <ul style="list-style-type: none"> ▶ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré. ▶ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires. |
| Ingestion | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Donnez un verre d'eau immédiatement. ▶ Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Le cuivre, le magnésium, l'aluminium, l'antimoine, le fer, le manganèse, le nickel, le zinc (et leurs composés) lors de soudures autogènes, de braisages, de galvanisations et d'opérations de fusion augmentent tous les particules produites thermiquement de petite taille qui peuvent être produites si les métaux sont divisés mécaniquement. En cas de ventilation de protection respiratoire insuffisante, ces particules peuvent produire une 'fièvre de la fumée de métal' chez les ouvriers après une exposition aiguë ou prolongée.

- ▶ Apparition sous 4-6 heures, généralement le soir suivant l'exposition. Une tolérance se développe chez les ouvriers mais peut être perdue durant le week-end. (fièvre du lundi matin).
- ▶ Des tests de la fonction pulmonaire peuvent indiquer des volumes pulmonaires réduits, une petite obstruction des voies respiratoires et une capacité de diffusion réduite du monoxyde de carbone mais ces anomalies disparaissent après quelques mois.
- ▶ Bien que des niveaux urinaires modérément élevés de métaux lourds puissent survenir, ils ne sont pas reliés à des effets cliniques.
- ▶ L'approche générale du traitement est la détermination de cette maladie, des soins de support et une prévention de l'exposition.
- ▶ Les patients sévèrement symptomatiques devraient recevoir un Rayon-X de la poitrine, avoir une détermination des gaz dans le sang et être suivis pour le développement d'une trachéo-bronchite et d'un œdème pulmonaire.

[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology]

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

NE PAS utiliser d'agents d'extinction de feux halogénés.

- ▶ Les incendies de poussières de métaux nécessitent d'être réduit avec du sable, des poudres sèches inertes.
- ▶ **NE PAS UTILISER D'EAU, de CO2 ni de MOUSSE.**
- ▶ Utiliser du sable SEC, de la poudre de graphite, des extincteurs à base de chlorure de sodium sec, G-1 ou L-X pour amoindrir les feux.
- ▶ Confiner ou amoindrir le produit est préférable à l'application d'eau car une réaction chimique pourrait produire du gaz hydrogène inflammable et explosif.
- ▶ Une réaction chimique avec le CO2 peut produire du méthane explosif et inflammable.
- ▶ Dans l'impossibilité d'éteindre le feu, se retirer, protéger les lieux environnants et laisser le feu brûler de lui-même.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|-------------------------------|---|
| Incompatibilité au feu | Réagit violemment avec les acides en produisant du gaz hydrogène (H2) inflammable / explosif. |
|-------------------------------|---|

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|------------------------------------|---|
| Lutte Incendie | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque. ▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu. ▶ Empêcher, par tous les moyens disponibles, que les déversements ne pénètrent dans les égouts ou les cours d'eau. ▶ Utilisez des procédures de lutte contre l'incendie adaptées à la zone environnante. ▶ NE PAS s'approcher des contenants soupçonnés d'être chauds. ▶ Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée à partir d'un endroit protégé. ▶ Si cela est sécuritaire, retirez les contenants de la trajectoire du feu. ▶ L'équipement devrait être décontaminé minutieusement après son utilisation. |
| Risque D'Incendie/Explosion | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les poudres métalliques, bien que généralement considérées comme non-combustible, peuvent brûler quand le métal est finement divisé et l'apport en énergie important. ▶ Peut réagir explosivement à l'eau. ▶ Peut être allumé par friction, chaleur, étincelles ou flamme. |

8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

- Les feux de poudres métalliques se déplacent lentement mais sont intenses et difficiles à éteindre.
- Brûlera avec une chaleur intense.
- **NE PAS agiter les poussières en feu. Une explosion peut survenir si les poussières sont agitées dans le nuage en raison d'un approvisionnement d'une surface importante de métal chaud en oxygène.**
- Les containers peuvent exploser à la chaleur.
- Les poussières ou fumées peuvent former des mélanges explosifs à l'air.
- Peut se **RE-ALLUMER** après que le feu soit éteint.
- Les gaz générés dans le feu peuvent être empoisonnés, corrosifs ou irritants.
- **NE PAS utiliser d'eau ou de mousse car une production d'hydrogène explosif peut survenir.**

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|-------------------------------|--|
| Eclaboussures Mineures | <p>Risque environnemental - contient des éclaboussures.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Nettoyer les éclaboussures immédiatement. ▸ Eviter les contacts avec les yeux et la peau. ▸ Porter des gants imperméables et des lunettes de sécurité. ▸ Utiliser une truelle / un racloir. ▸ Disposer le produit éclaboussé dans des containers propres, secs et fermés. ▸ Laver la zone avec de l'eau. |
| Eclaboussures Majeures | <p>Risque environnemental - contient des éclaboussures. Risque faible.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Vider le lieu de son personnel. ▸ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▸ Contrôler les contacts personnels en utilisant un équipement de protection et un respirateur contre les poussières. ▸ Prévenir les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau. ▸ Contenir avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▸ Collecter le produit récupérable dans des containers étiquetés pour un recyclage. ▸ Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite et le placer dans des containers appropriés pour une élimination. ▸ Nettoyer la zone et éviter les écoulements d'entrer dans les drains ou égouts. ▸ Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence. |

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|--|--|
| Manipulation Sure | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Eviter tout contact personnel, inhalation incluse. ▸ Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition. ▸ Utiliser dans un lieu bien ventilé. ▸ Prévenir une concentration dans les trous et les creux. ▸ NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée. ▸ NE PAS permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine. ▸ Eviter un contact avec un matériel incompatible. ▸ Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer. ▸ Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés. ▸ Eviter les dommages physiques des containers. ▸ Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation. ▸ Les vêtements de travail doivent être nettoyer séparément. ▸ Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. ▸ Utiliser des conditions de travail appropriées. ▸ Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant. ▸ L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues. |
| Protection anti- Feu et explosion | Voir Section 5 |
| Autres Données | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Stockez-le dans son récipient d'origine. ▸ Maintenez les récipients bien scellés. ▸ Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré. ▸ Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments. ▸ Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite. ▸ Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant. |

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|-------------------------|--|
| Container adapté | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Emballage en polypropylène ou polyéthylène. réservoir en plastique. ▸ Emballage conforme aux règles du fabricant. ▸ Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite. <p style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Le récipient en verre convient aux quantités de laboratoire</p> |
|-------------------------|--|

8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| | |
|-----------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ATTENTION : l'emballage d'un produit à haute densité dans des emballages de métal léger ou en plastique peut résulter dans la chute du conteneur et la libération du produit. <p>Emballages métalliques à forte résistance / Bidons métalliques à forte résistance.</p> |
| Incompatibilité de Stockage | <ul style="list-style-type: none"> AVERTISSEMENT: éviter ou contrôler la réaction avec les peroxydes. Tous les peroxydes de métaux de transition doivent être considérés comme potentiellement explosifs. Par exemple, des complexes de métaux de transition d'hydroperoxydes d'alkyle peuvent se décomposer de manière explosive. Les complexes pi formés entre le chrome (0), le vanadium (0) et d'autres métaux de transition (complexes haloarène-métal) et le mono ou poly-fluorobenzène présentent une extrême sensibilité à la chaleur et sont explosifs. Évitez la réaction avec les borohydrures ou les cyanoborohydrures <p>L'argent ou les sels d'argent forment un fulminate d'argent explosif en présence à la fois d'acide nitrique et d'éthanol. Le fulminate résultant est beaucoup plus sensible et un bien plus puissant détonant que le fulminate de mercure. L'argent et ses composés et sels peuvent également former des composés explosifs en présence d'acétylène et de nitrométhane.</p> <p>Plusieurs métaux peuvent devenir incandescents, réagir violemment, s'allumer ou réagir explosivement après l'addition d'acide nitrique concentré.</p> <p>Éviter les acides forts et les bases fortes.</p> <ul style="list-style-type: none"> Certains métaux peuvent réagir de manière exothermique avec des acides oxydants pour former des gaz toxiques. Il est connu que les métaux très réactifs réagissent avec les hydrocarbures halogénés, formant quelquefois des composés explosifs (par exemple, le cuivre se dissout lorsqu'il est chauffé dans du tétrachlorure de carbone). <p>Les métaux à l'état de poudre très fine développent une pyrophoricité lorsqu'une surface spécifique critique est dépassée ; ceci est attribué à la chaleur élevée de la formation d'oxyde lors de l'exposition à l'air.</p> <p>Une manipulation sûre est possible dans des concentrations relativement faibles d'oxygène dans un gaz inerte.</p> <p>Plusieurs métaux pyrophoriques, stockés dans des bouteilles en verre, se sont enflammés lorsque le récipient a été brisé lors d'un choc. Il est recommandé de stocker ces matériaux à l'état humide et dans des récipients métalliques.</p> <p>Les résidus de réaction de diverses synthèses de métaux (impliquant une évaporation sous vide et un codépôt avec un ligand) sont souvent pyrophores.</p> <ul style="list-style-type: none"> De nombreux métaux, sous leur forme d'élément, réagissent de manière exothermique avec des composés qui possèdent des atomes d'hydrogène actifs, tels que les acides ou l'eau, afin de former de l'hydrogène inflammable et des produits caustiques. Les métaux élémentaires peuvent réagir avec des composés azo/diazo pour former des produits explosifs. Certains métaux élémentaires forment des produits explosifs en présence d'hydrocarbures halogénés. |

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

| Composant | DNELs L'exposition des travailleurs de modèle | PNELs compartiment |
|--|--|--|
| argent | inhalation 0.1 mg/m ³ (Systémique, chronique) <i>inhalation 0.04 mg/m³ (Systémique, chronique) *</i> <i>Oral 1.2 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</i> | 0.04 µg/L (L'eau (douce)) 0.86 µg/L (Eau - libération intermittente) 438.13 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 438.13 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 1.41 mg/kg soil dw (sol) 0.025 mg/L (STP) |
| 3-aminopropyl-diméthylamine; N,N-diméthyl-1,3-diaminopropane | inhalation 1.2 mg/m ³ (Systémique, chronique) | 0.073 mg/L (L'eau (douce)) 0.007 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.34 mg/L (Eau (Marine)) 0.735 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.073 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.104 mg/kg soil dw (sol) 10 mg/L (STP) |
| formaldéhyde/ benzenamine, hydrogenated | cutanée 2 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 0.2 mg/m ³ (Systémique, chronique) cutanée 6 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) inhalation 2 mg/m ³ (Systémique aiguë) | 0.015 mg/L (L'eau (douce)) 0.002 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.15 mg/L (Eau (Marine)) 15 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 1.5 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 1.8 mg/kg soil dw (sol) 1.9 mg/L (STP) |
| alcool benzylique | cutanée 8 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 22 mg/m ³ (Systémique, chronique) cutanée 40 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) inhalation 110 mg/m ³ (Systémique aiguë) <i>cutanée 4 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</i> <i>inhalation 5.4 mg/m³ (Systémique, chronique) *</i> <i>Oral 4 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</i> <i>cutanée 20 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) *</i> <i>inhalation 27 mg/m³ (Systémique aiguë) *</i> <i>Oral 20 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) *</i> | 1 mg/L (L'eau (douce)) 0.1 mg/L (Eau - libération intermittente) 2.3 mg/L (Eau (Marine)) 5.27 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.527 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.456 mg/kg soil dw (sol) 39 mg/L (STP) |
| phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol | cutanée 1.23 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 8 mg/m ³ (Systémique, chronique) inhalation 16 mg/m ³ (Local, aiguë) <i>cutanée 0.4 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</i> <i>inhalation 1.32 mg/m³ (Systémique, chronique) *</i> <i>Oral 0.4 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *</i> | 0.008 mg/L (L'eau (douce)) 0.001 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.031 mg/L (Eau (Marine)) 0.091 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.009 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.136 mg/kg soil dw (sol) 2.1 mg/L (STP) |

* Les valeurs pour la population générale

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Suite...

8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| Source | Composant | Nom du produit | VME | STEL | pic | Notes |
|--|---|---------------------|-------------------|--------------------|----------------|----------------|
| La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME | argent | Argent (métallique) | 0,1 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME | phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol | Phénol | 2 ppm / 7,8 mg/m3 | 15,6 mg/m3 / 4 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible |
| UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIIEP) | phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol | Phenol | 2 ppm / 8 mg/m3 | 16 mg/m3 / 4 ppm | Pas Disponible | skin |

Limites d'urgence

| Composant | TEEL-1 | TEEL-2 | TEEL-3 |
|--|----------------|----------------|----------------|
| argent | 0.3 mg/m3 | 170 mg/m3 | 990 mg/m3 |
| 3-aminopropylidiméthylamine; N,N-diméthyl-1,3-diaminopropane | 1.2 ppm | 13 ppm | 89 ppm |
| alcool benzylique | 30 ppm | 52 ppm | 740 ppm |
| phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |

| Composant | IDLH originale | IDLH révisé |
|--|----------------|----------------|
| argent | 10 mg/m3 | Pas Disponible |
| 3-aminopropylidiméthylamine; N,N-diméthyl-1,3-diaminopropane | Pas Disponible | Pas Disponible |
| formaldehyde/ benzenamine, hydrogenated | Pas Disponible | Pas Disponible |
| alcool benzylique | Pas Disponible | Pas Disponible |
| phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol | 250 ppm | Pas Disponible |

Banding d'exposition professionnelle

| Composant | Note de la bande d'exposition professionnelle | Limite de bande d'exposition professionnelle |
|--|--|--|
| 3-aminopropylidiméthylamine; N,N-diméthyl-1,3-diaminopropane | E | ≤ 0.1 ppm |
| formaldehyde/ benzenamine, hydrogenated | E | ≤ 0.1 ppm |
| alcool benzylique | E | ≤ 0.1 ppm |
| Notes: | <i>bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.</i> | |


DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

Le TVL-TWA adopté pour les poussières d'argent et les fumées est 0,1 mg/m3 et pour des composés d'argent solubles plus toxiques, la valeur adoptée est 0,01 mg/m³. Des cas d'agryria (une plate bleu-gris de décoloration des tissus de l'épithélial) ont été enregistrées quand les ouvriers sont exposés aux nitrates d'argent à une concentration de 0,1 mg/m³ (de même que pour l'argent). Une exposition à des très fortes concentrations de fumées d'argent a provoqué une fibrose pulmonaire diffuse. Une absorption percutanée des composés d'argent est supposée engendrer une allergie. Basée sur une rétention à 25% d'une inhalation et un volume respiratoire de 10 m3/jour, l'exposition à 0,1 mg/m3 (RWA) engendrera un dépôt total de pas plus de 1,5 gms en 25 ans.

8.2. Contrôles de l'exposition

| 8.2.1. Contrôle d'ingénierie approprié | Les poussières de métal doivent être collectées à la source de leur génération car elles sont potentiellement explosives. | | | | | |
|---|---|------------------------------|--|---|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les aspirateurs, conçus anti-incendie, devraient être utilisés pour minimiser les accumulations de poussière. ▶ L'aspersion de métal ou le décapage devraient, si possible, être réalisés dans des pièces séparées. Ceci minimise le risque de créer un apport d'oxygène, sous forme d'oxydes métalliques, à des métaux potentiellement réactifs sous forme de poudre fine tels qu'aluminium, zinc, magnésium ou titane. ▶ Les ateliers de travail prévus pour l'aspersion de métal doivent posséder des murs lisses et un minimum d'obstructions, tels que larges bords, sur lesquels une accumulation de poussières est possible. ▶ Les épurateurs humides seront préférés aux collecteurs de poussière à sec. ▶ Les collecteurs avec sac ou de type avec filtre devraient être mis en dehors des pièces de travail et doivent s'adapter aux mouvements des portes lors d'explosion. ▶ Les cyclones doivent être protégés contre les entrées d'humidité car les poussières de métal sont capables de combustion spontanée dans un état humide ou partiellement mouillé. ▶ Les systèmes locaux d'extraction doivent être prévus afin de fournir une vitesse minimale de capture à la source des fumées, éloigné des ouvriers, et de 0.5 mètre/sec. | | | | | |
| | Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vitesses ' d'échappement ' variées qui, à leurs tours, déterminent la ' vitesse de capture ' de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contaminateur. | | | | | |
| | <table border="1"> <tr> <td>Type de Contaminant :</td> <td>Vitesse de l'air :</td> </tr> <tr> <td>Les fumées de soudure, de brasage (qui s'échappent à une vitesse modérée dans une atmosphère relativement immobile)</td> <td>0.5-1.0 m/s (100-200 f/min.)</td> </tr> </table> | Type de Contaminant : | Vitesse de l'air : | Les fumées de soudure, de brasage (qui s'échappent à une vitesse modérée dans une atmosphère relativement immobile) | 0.5-1.0 m/s (100-200 f/min.) | |
| | Type de Contaminant : | Vitesse de l'air : | | | | |
| Les fumées de soudure, de brasage (qui s'échappent à une vitesse modérée dans une atmosphère relativement immobile) | 0.5-1.0 m/s (100-200 f/min.) | | | | | |
| Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de : | | | | | | |
| <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur basse de l'intervalle</th> <th>Valeur haute de l'intervalle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture</td> <td>1 : courants d'air perturbant la pièce</td> </tr> <tr> <td>2 : Contaminateurs à faible toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.</td> <td>2 : des contaminateurs à forte toxicité.</td> </tr> </tbody> </table> | Valeur basse de l'intervalle | Valeur haute de l'intervalle | 1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture | 1 : courants d'air perturbant la pièce | 2 : Contaminateurs à faible toxicité ou de valeurs nuisibles seulement. | 2 : des contaminateurs à forte toxicité. |
| Valeur basse de l'intervalle | Valeur haute de l'intervalle | | | | | |
| 1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture | 1 : courants d'air perturbant la pièce | | | | | |
| 2 : Contaminateurs à faible toxicité ou de valeurs nuisibles seulement. | 2 : des contaminateurs à forte toxicité. | | | | | |

8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| | | |
|--------------------------------|---|---|
| | 3 : Intermittent, faible production : Large console ou grande masse d'air en mouvement | 3 : Forte production, usage intensif 4 : Petite console de contrôle uniquement |
| | Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vélocité diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage. | |
| 8.2.2. Protection Individuelle |  | |
| Protection des yeux/du visage. | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté. ▸ Masque chimique. ▸ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact. | |
| Protection de la peau | Voir protection Main ci-dessous | |
| Protection des mains / pieds | Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique. NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau. Des gants de protection, par exemple, gants en cuir ou gants avec une surface de contact en cuir. | |
| Protection corporelle | Voir Autre protection ci-dessous | |
| Autres protections | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Tenue complète. ▸ Tablier en P.V.C. ▸ Crème protectrice. ▸ Crème nettoyante pour la peau. ▸ Unité de lavement des yeux. | |

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

'Forsberg Clothing Performance Index'.

L(Les) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| Matériel | CPI |
|-------------------|-----|
| BUTYL | A |
| BUTYL/NEOPRENE | C |
| NAT+NEOPR+NITRILE | C |
| NATURAL RUBBER | C |
| NATURAL+NEOPRENE | C |
| NEOPRENE | C |
| NEOPRENE/NATURAL | C |
| NITRILE | C |
| PE/EVAL/PE | C |
| PVA | C |
| PVC | C |
| TEFLON | C |
| VITON | C |
| VITON/NEOPRENE | C |

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Protection respiratoire

Filtere à particules d'une capacité suffisante. (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:001, ANSI Z88 ou équivalent national)

| Facteur de protection | Respirateur à demi-masque | Masque respiratoire complet | Masque à adduction d'air |
|-----------------------|---------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| 10 x ES | P1 conduit d'air* | - | PAPR-P1 |
| 50 x ES | Conduit d'air** | P2 | PAPR-P2 |
| 100 x ES | - | P3 | - |
| | | Conduit d'air* | - |
| 100+ x ES | - | Conduit d'air** | PAPR-P3 |

- Pression négative sur demande ** - Débit continu

8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Aspect | Gris Argenté | | |
|--|-----------------|--|----------------|
| État Physique | Colle non Slump | Densité relative (l'eau = 1) | 3.15 |
| Odeur | Pas Disponible | Coefficient de partition n-octanol / eau | Pas Disponible |
| Seuil pour les odeurs | Pas Disponible | Température d'auto-allumage (°C) | Pas Disponible |
| pH (comme fourni) | Pas Disponible | Température de décomposition | Pas Disponible |
| Point de fusion / point de congélation (° C) | Pas Disponible | Viscosité (cSt) | >20.5 |
| Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C) | Pas Disponible | Poids Moléculaire (g/mol) | Pas Disponible |
| Point d'éclair (°C) | Pas Disponible | goût | Pas Disponible |
| Taux d'évaporation | Pas Disponible | Propriétés explosives | Pas Disponible |
| Inflammabilité | Pas Disponible | Propriétés oxydantes | Pas Disponible |
| Limite supérieure d'explosivité | Pas Disponible | La tension de surface (dyn/cm or mN/m) | Pas Disponible |
| Limite inférieure d'explosivité (LIE) | Pas Disponible | Composé volatile (%vol) | Pas Disponible |
| Pression de vapeur (kPa) | Pas Disponible | Groupe du Gaz | Pas Disponible |
| hydrosolubilité | Immiscible | pH en solution (Pas Disponible%) | Pas Disponible |
| Densité de vapeur (Air = 1) | Pas Disponible | VOC g/L | Pas Disponible |
| nanométrique Solubilité | Pas Disponible | Caractéristiques nanométrique particules | Pas Disponible |
| La taille des particules | Pas Disponible | | |

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

| | |
|--|--|
| 10.1. Réactivité | Voir section 7.2 |
| 10.2. Stabilité chimique | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence de matériaux incompatibles. ▶ Le produit est considéré stable. ▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu. |
| 10.3. Possibilité de réactions dangereuses | Voir section 7.2 |
| 10.4. Conditions à éviter | Voir section 7.2 |
| 10.5. Matières incompatibles | Voir section 7.2 |
| 10.6. Produits de décomposition dangereux | Voir section 5.3 |

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|-----------|--|
| Inhalé | <p>Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle.</p> <p>Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit</p> <p>L'inhalation de petites particules d'oxyde de métal provoquent une soudaine soif, un horrible goût métallique et sucré, une irritation de la gorge, une toux, des muqueuses asséchées, des fatigues et un malaise générale. Maux de tête, nausées et vomissements, fièvre ou frissons, excitations, sudations, diarrhées, une urination excessive et des prostrations peuvent également survenir. Après l'arrêt de l'exposition, la guérison survient dans les 24-36 heures.</p> <p>L'inhalation de poussière, engendrée par l'utilisation normale du matériel, peut nuire à la santé de l'individu.</p> |
| Ingestion | <p>Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.</p> |

8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| | |
|-----------------------------|---|
| Contact avec la peau | <p>Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes.</p> <p>Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante.</p> <p>Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions.</p> <p>Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p> |
| Yeux | <p>Lorsqu'il est appliqué sur les yeux des animaux, le matériau produit des lésions oculaires graves qui sont présentes vingt-quatre heures ou plus après l'instillation.</p> |
| Chronique | <p>Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.</p> <p>Il y a suffisamment de preuve pour étayer une forte présomption qu'une exposition du produit sur un humain puisse engendrer un dommage génétique transmissible, généralement sur la base de : - études animales appropriées, - d'autres informations pertinentes.</p> <p>Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.</p> <p>Un dommage important (perturbation fonctionnelle évidente ou changement morphologique qui peuvent avoir une signification toxicologique) est vraisemblablement provoqué par une exposition prolongée ou répétée. Comme règle, le produit crée, ou contient une substance qui produit des lésions importantes. Un tel dommage peut devenir apparent à la suite d'une application directe dans les études de toxicité sub-chronique (90 jours) ou à la suite de sub-aiguë (28 jours) ou à la suite des test de toxicité chroniques (2 ans).</p> <p>L'exposition au produit peut poser des problèmes pour la fertilité humaine, généralement sur la base du fait que les résultats des études sur les animaux fournissent des preuves suffisantes pour provoquer une forte suspicion d'altération de la fertilité en l'absence d'effets toxiques, ou des signes d'altération de la fertilité se produisant à peu près aux mêmes niveaux de dose que d'autres effets toxiques, mais qui ne sont pas une conséquence secondaire non spécifique d'autres effets toxiques.</p> <p>Une exposition chronique aux sels d'argent peut causer une décoloration grisâtre permanente de la peau, une conjonctivite et des organes internes. Une faible bronchite peut survenir.</p> |

| | | |
|---|---|---|
| 8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Pas Disponible | Pas Disponible |
| argent | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg ^[1] | Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1] |
| | Inhalation(Rat) LC50; >5.16 mg/l4h ^[1] | Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1] |
| | Oral(Rat) LD50; >2000 mg/kg ^[2] | |
| 3-aminopropyl diméthylamine; N,N-diméthyl-1,3-diaminopropane | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Dermique (rat) LD50: >400<2000 mg/kg ^[1] | Eye (rabbit): 5 mg - moderate |
| | Inhalation(Rat) LC50; >4.31 mg/l4h ^[2] | Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1] |
| | Oral(Rat) LD50; 377.1 mg/kg ^[1] | Peau: effet nocif observé (irritant) ^[1] |
| | | Skin (rabbit): 0.1 mg/24h - open |
| | Yeux: effet nocif observé (dommages irréversibles) ^[1] | |
| formaldehyde/ benzenamine, hydrogenated | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Dermique (lapin) LD50: >1000 mg/kg ^[1] | Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1] |
| | Oral(Rat) LD50; >50<300 mg/kg ^[1] | |
| alcool benzylique | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Dermique (lapin) LD50: 2000 mg/kg ^[2] | Eye (rabbit): 0.75 mg open SEVERE |
| | Inhalation(Rat) LC50; >4.178 mg/L4h ^[1] | Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1] |
| | Oral(Rat) LD50; 1230 mg/kg ^[2] | Skin (man): 16 mg/48h-mild |
| | | Skin (rabbit): 10 mg/24h open-mild |
| | Yeux: effet nocif observé (irritant) ^[1] | |
| phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Dermique (lapin) LD50: 850 mg/kg ^[2] | Eye(rabbit): 100 mg rinse - mild |
| | Inhalation(Mouse) LC50; 0.177 mg/L4h ^[2] | Eye(rabbit): 5 mg - SEVERE |
| | Oral(Rat) LD50; 317 mg/kg ^[2] | Skin(rabbit): 500 mg open -SEVERE |
| | Skin(rabbit): 500 mg/24hr - SEVERE | |

Légende: 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

FORMALDEHYDE/ BENZENAMINE, HYDROGENATED

Des adducts d'amine ont une volatilité bien réduite et sont moins irritants pour la peau et les yeux que les durcisseurs d'amines. Toutefois, les adducts d'amine commerciaux peuvent contenir un pourcentage d'amine non-réagi et tout contact

8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| | |
|--|---|
| | <p>inutile devrait être évité.</p> <p>Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.</p> |
| ALCOOL BENZYLIQUE | <p>Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaississement de la peau.</p> |
| PHÉNOL; ACIDE CARBOLIQUE; MONOHYDROXYBENZÈNE; PHÉNYLÉTHANOL | <p>Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant une inflammation importante. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.</p> <p>Le produit peut causer une irritation importante de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaississement de la peau.</p> <p>Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 3 : NON classable par rapport à son pouvoir cancérigène pour les humains.</p> <p>Les preuves de cancérogénicité peuvent être inadéquates ou limitées à des tests sur les animaux.</p> |
| 8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur & 3-AMINOPROPYLDIMÉTHYLAMINE; N,N-DIMÉTHYL-1,3-DIAMINOPROPANE & ALCOOL BENZYLIQUE | <p>Les informations suivantes concernent les allergènes de contact en tant que groupe et ne sont pas forcément spécifiques à ce produit.</p> <p>Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par de l'urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogenèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par exemple l'urticaire de contact, impliquent des réactions immunitaires liées à la présence d'anticorps. L'importance de l'allergène de contact n'est pas simplement déterminée par son potentiel de sensibilisation : la distribution de la substance et les possibilités de contact avec celle-ci sont tout aussi importantes. Une substance faiblement sensibilisante mais largement distribuée peut être un allergène plus important qu'une substance à fort potentiel de sensibilisation mais avec laquelle peu d'individus entrent en contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquables si elles produisent une réaction allergique chez plus de 1 % des personnes testées.</p> |
| 3-AMINOPROPYLDIMÉTHYLAMINE; N,N-DIMÉTHYL-1,3-DIAMINOPROPANE & FORMALDEHYDE/ BENZENAMINE, HYDROGENATED & PHÉNOL; ACIDE CARBOLIQUE; MONOHYDROXYBENZÈNE; PHÉNYLÉTHANOL | <p>Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulière) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.</p> |

| | | | |
|---|---|---------------------------|---|
| toxicité aiguë | ✗ | Cancérogénicité | ✗ |
| Irritation / corrosion | ✓ | reproducteur | ✗ |
| Lésions oculaires graves / irritation | ✓ | STOT - exposition unique | ✗ |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | ✓ | STOT - exposition répétée | ✗ |
| Mutagénéité | ✗ | risque d'aspiration | ✗ |

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification
 ✓ – Données nécessaires à la classification disponible

11.2.1. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Pas Disponible

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

| 8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
|---|----------------|---------------------------|----------------|----------------|----------------|
| | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |

| argent | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
|--------|-----------|---------------------------|---|------------|--------|
| | NOEC(ECx) | 120h | Poisson | <0.001mg/L | 4 |
| | LC50 | 96h | Poisson | 0.006mg/l | 2 |
| | EC50 | 72h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 11.89mg/l | 2 |
| | EC50 | 48h | crustacés | 0.001mg/l | 2 |
| | EC50 | 96h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 0.002mg/L | 4 |

| 3-aminopropyldiméthylamine; N,N-diméthyl-1,3-diaminopropane | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
|---|-----------|---------------------------|---|-----------|--------|
| | NOEC(ECx) | 528h | crustacés | 3.64mg/l | 2 |
| | EC50 | 72h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 30mg/l | 2 |
| | LC50 | 96h | Poisson | 100mg/l | 1 |
| | EC50 | 48h | crustacés | 59.46mg/l | 2 |
| | EC50 | 96h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 57.5mg/l | 1 |

8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| | | | | | |
|--|--|----------------------------------|---|-------------------|---------------|
| formaldehyde/ benzenamine, hydrogenated | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
| | EC10(ECx) | 72h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 1.2mg/l | 2 |
| | LC50 | 96h | Poisson | 63mg/l | 2 |
| | EC50 | 72h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 43.94mg/l | 2 |
| | EC50 | 48h | crustacés | 15.4mg/l | 2 |
| alcool benzylique | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
| | NOEC(ECx) | 336h | Poisson | 5.1mg/l | 2 |
| | LC50 | 96h | Poisson | 10mg/l | 2 |
| | EC50 | 72h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 500mg/l | 2 |
| | EC50 | 48h | crustacés | 230mg/l | 2 |
| | EC50 | 96h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 76.828mg/l | 2 |
| phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
| | EC50(ECx) | 36h | Poisson | 0.008mg/L | 4 |
| | EC50 | 72h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 48.937-57.407mg/L | 4 |
| | LC50 | 96h | Poisson | 2.809-5.554mg/L | 4 |
| | EC50 | 48h | crustacés | 3.1mg/l | 1 |
| | EC50 | 96h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 10.6mg/L | 4 |
| Légende: | Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations ecotoxicologiques - Toxicité aquatique 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration | | | | |

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marée supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.

Pour le métal :

Devenir atmosphérique - Les substances inorganiques contenant des métaux ont généralement une pression de vapeur négligeable et ne devraient pas se disperser dans l'air.

Devenir dans l'environnement : Les processus environnementaux, tels que l'oxydation, la présence d'acides ou de bases et les processus microbiologiques, peuvent transformer les métaux insolubles en formes ioniques plus solubles. Les processus environnementaux peuvent améliorer la biodisponibilité et peuvent également jouer un rôle important dans la modification des solubilités.

Devenir aquatique/terrestre : Lorsqu'ils sont libérés dans un sol sec, la plupart des métaux présentent une mobilité limitée et restent dans la couche supérieure ; certains s'infiltrent localement dans les écosystèmes d'eaux souterraines et/ou d'eaux de surface lorsqu'ils sont mouillés par la pluie ou la glace fondante. Un ion métallique est considéré comme infiniment persistant car il ne peut davantage se dégrader. Une fois libérés dans les eaux de surface et les sols humides, leur sort dépend de leur solubilité et de leur dissociation dans l'eau. Une proportion importante des métaux dissous/sorbés se retrouve dans les dépôts créés par la sédimentation des particules en suspension. Les ions métalliques restants peuvent alors être absorbés par les organismes aquatiques. Les espèces ioniques peuvent se lier à des ligands dissous ou être absorbées par des particules solides dans l'eau.

Écotoxicité : Même si de nombreux métaux présentent peu d'effets toxiques aux niveaux de pH physiologiques, la transformation peut introduire des effets nouveaux ou amplifiés. Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

| Composant | Persistance: Eau/Sol | Persistance: Air |
|--|---------------------------------|-----------------------------------|
| 3-aminopropyl-diméthylamine; N,N-diméthyl-1,3-diaminopropane | HAUT | HAUT |
| alcool benzylique | BAS | BAS |
| phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol | BAS (La demi-vie = 10 journées) | BAS (La demi-vie = 0.95 journées) |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| Composant | Bioaccumulation |
|--|------------------------|
| 3-aminopropyl-diméthylamine; N,N-diméthyl-1,3-diaminopropane | BAS (LogKOW = -0.4502) |
| alcool benzylique | BAS (LogKOW = 1.1) |
| phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol | BAS (BCF = 17.5) |

12.4. Mobilité dans le sol

| Composant | Mobilité |
|--|-------------------|
| 3-aminopropyl-diméthylamine; N,N-diméthyl-1,3-diaminopropane | BAS (KOC = 73.36) |
| alcool benzylique | BAS (KOC = 15.66) |
| phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol | BAS (KOC = 268) |

8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

| | P | B | T |
|-------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Des données disponibles | non disponible | non disponible | non disponible |
| PBT | ✗ | ✗ | ✗ |
| vPvB | ✗ | ✗ | ✗ |
| Critères PBT remplis? | | | non |
| vPvB | | | non |

12.6. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Pas Disponible

12.7. Autres effets néfastes

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|--------------------------------------|---|
| Élimination du produit / emballage | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Les conteneurs peuvent encore présenter un danger / danger chimique lorsqu'ils sont vides. ▸ Retourner au fournisseur pour réutilisation / recyclage si possible. Autrement: <ul style="list-style-type: none"> ▸ Si le conteneur ne peut pas être nettoyé suffisamment bien pour garantir qu'il ne reste pas de résidus ou si le conteneur ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, perforez les conteneurs pour éviter leur réutilisation et les enfouir dans une décharge autorisée. ▸ Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et respectez toutes les notifications relatives au produit. NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination. Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable. <ul style="list-style-type: none"> ▸ Recycler si possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclage. ▸ Consulter l'Autorité de régulation des déchets pour un traitement. ▸ Recycler les containers si possible ou en disposer dans un lieu autorisé. |
| Options de traitement des déchets | Pas Disponible |
| Options d'élimination par les égouts | Pas Disponible |

SECTION 14 Informations relatives au transport

Étiquettes nécessaires

| | |
|--|--|
| | Non Règlement par terre (ADR), Dispositions particulières 375 Non Règlement par aérien (ICAO-IATA), Dispositions particulières A197 Non Règlement par maritime (IMDG), pour 2.10.2.7 Non Règlement par fluvial (ADN), Dispositions particulières 274 (La disposition de 3.1.2.8 s'applique) |
|--|--|

Transport par terre (ADR-RID)

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|-----------------------------------|----|------------------------|------------|---------------------|---|----------------------------|-----------------|------------------|------|----------------------------|-------|
| 14.1. Numéro ONU | 3077 | | | | | | | | | | | | |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, NSA (contient argent) | | | | | | | | | | | | |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | <table border="1"> <tbody> <tr> <td>classe</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Risque Secondaire</td> <td>Sans Objet</td> </tr> </tbody> </table> | classe | 9 | Risque Secondaire | Sans Objet | | | | | | | | |
| classe | 9 | | | | | | | | | | | | |
| Risque Secondaire | Sans Objet | | | | | | | | | | | | |
| 14.4. Groupe d'emballage | III | | | | | | | | | | | | |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | Environnement dangereux | | | | | | | | | | | | |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Identification du risque (Kemler)</td> <td>90</td> </tr> <tr> <td>Code de classification</td> <td>M7</td> </tr> <tr> <td>Étiquette de danger</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Dispositions particulières</td> <td>274 335 375 601</td> </tr> <tr> <td>quantité limitée</td> <td>5 kg</td> </tr> <tr> <td>Code tunnel de restriction</td> <td>3 (-)</td> </tr> </tbody> </table> | Identification du risque (Kemler) | 90 | Code de classification | M7 | Étiquette de danger | 9 | Dispositions particulières | 274 335 375 601 | quantité limitée | 5 kg | Code tunnel de restriction | 3 (-) |
| Identification du risque (Kemler) | 90 | | | | | | | | | | | | |
| Code de classification | M7 | | | | | | | | | | | | |
| Étiquette de danger | 9 | | | | | | | | | | | | |
| Dispositions particulières | 274 335 375 601 | | | | | | | | | | | | |
| quantité limitée | 5 kg | | | | | | | | | | | | |
| Code tunnel de restriction | 3 (-) | | | | | | | | | | | | |

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

| | |
|--|--|
| 14.1. Numéro ONU | 3077 |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, NSA (contient argent) |

8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| | | |
|---|--|-------------------------|
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | Classe ICAO/IATA | 9 |
| | Sous-risque ICAO/IATA | Sans Objet |
| | Code ERG | 9L |
| 14.4. Groupe d'emballage | III | |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | Environnement dangereux | |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Dispositions particulières | A97 A158 A179 A197 A215 |
| | Instructions d'emballage pour cargo uniquement | 956 |
| | Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement | 400 kg |
| | Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers | 956 |
| | Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet | 400 kg |
| | Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison | Y956 |
| Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet | 30 kg G | |

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

| | | |
|---|--|---------------------|
| 14.1. Numéro ONU | 3077 | |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, NSA (contient argent) | |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | Classe IMDG | 9 |
| | IMDG Sous-risque | Sans Objet |
| 14.4. Groupe d'emballage | III | |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | Polluant marin | |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | N° EMS | F-A, S-F |
| | Dispositions particulières | 274 335 966 967 969 |
| | Quantités limitées | 5 kg |

Le transport fluvial (ADN)

| | | |
|---|--|--------------------|
| 14.1. Numéro ONU | 3077 | |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, NSA (contient argent) | |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | 9 | Sans Objet |
| 14.4. Groupe d'emballage | III | |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | Environnement dangereux | |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Code de classification | M7 |
| | Dispositions particulières | 274; 335; 375; 601 |
| | Quantités Limitées | 5 kg |
| | Équipement requis | PP, A*** |
| | Feu cônes nombre | 0 |

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

14.8. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

| Nom du produit | Grouper |
|--|----------------|
| argent | Pas Disponible |
| 3-aminopropyl-diméthylamine; N,N-diméthyl-1,3-diaminopropane | Pas Disponible |
| formaldéhyde/ benzenamine, hydrogenated | Pas Disponible |
| alcool benzylique | Pas Disponible |
| phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol | Pas Disponible |

14.9. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code ICG

| Nom du produit | Type de navire |
|--|----------------|
| argent | Pas Disponible |
| 3-aminopropyl-diméthylamine; N,N-diméthyl-1,3-diaminopropane | Pas Disponible |

8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| Nom du produit | Type de navire |
|--|----------------|
| formaldehyde/ benzenamine, hydrogenated | Pas Disponible |
| alcool benzylique | Pas Disponible |
| phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol | Pas Disponible |

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

argent Est disponible dans les textes réglementaires suivants

| | |
|--|---|
| Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques Inventaire européen CE | Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS) |
| La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME | Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS) |
| | UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances |

3-aminopropylidiméthylamine; N,N-diméthyl-1,3-diaminopropane Est disponible dans les textes réglementaires suivants

| | |
|--|--|
| Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques Inventaire européen CE | Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux |
| L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI | Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS) |
| | UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances |

formaldehyde/ benzenamine, hydrogenated Est disponible dans les textes réglementaires suivants

| | |
|--|---|
| Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021 | |
| alcool benzylique Est disponible dans les textes réglementaires suivants | |
| Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques Inventaire européen CE | Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS) |
| L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI | UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances |

phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol Est disponible dans les textes réglementaires suivants

| | |
|--|--|
| Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC | L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI |
| Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques Inventaire européen CE | Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux |
| La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME | UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP) |
| Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021 | Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS) |
| Liste européenne des substances chimiques notifiées - ELINCS - 6ème publication - COM (2003) 642 du 29.10.2003 | UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances |

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable - : les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, - 94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n ° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

état de l'inventaire national

| Inventaire national | Statut |
|---|---|
| Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle | Oui |
| Canada - DSL | Oui |
| Canada - NDSL | Non (argent; 3-aminopropylidiméthylamine; N,N-diméthyl-1,3-diaminopropane; formaldehyde/ benzenamine, hydrogenated; alcool benzylique; phénol; acide carbolique; monohydroxybenzène; phényléthanol) |
| Chine - IECSC | Oui |
| Europe - EINEC / ELINCS / NLP | Non (formaldehyde/ benzenamine, hydrogenated) |
| Japon - ENCS | Non (argent; formaldehyde/ benzenamine, hydrogenated) |
| Corée - KECI | Oui |
| New Zealand - NZIoC | Oui |
| Philippines - PICCS | Oui |
| É.-U.A. - TSCA | Oui |
| Taiwan - TCSI | Oui |
| Mexico - INSQ | Non (formaldehyde/ benzenamine, hydrogenated) |
| Vietnam - NCI | Oui |
| Russie - FBEPH | Non (formaldehyde/ benzenamine, hydrogenated) |

8330D-B Adhésif Époxy d'Argent Conducteur

| Inventaire national | Statut |
|---------------------|--|
| Légende: | <i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.</i> |

SECTION 16 Autres informations

| | |
|------------------|------------|
| date de révision | 15/03/2022 |
| date initiale | 04/07/2020 |

Codes pleins de risques de texte et de danger

| | |
|------|--|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H290 | Peut être corrosif pour les métaux. |
| H301 | Toxique en cas d'ingestion. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H311 | Toxique par contact cutané. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| H331 | Toxique par inhalation. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H341 | Susceptible d'induire des anomalies génétiques . |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Définitions et abréviations

- ▶ PC—TWA: Concentration admissible - Moyenne pondérée dans le temps
- ▶ PC—STEL: Concentration admissible - Limite d'exposition à court terme
- ▶ IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ▶ ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- ▶ STEL: Limite d'exposition à court terme
- ▶ TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire.
- ▶ IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ▶ ES: Norme d'exposition
- ▶ OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- ▶ NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- ▶ LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- ▶ TLV: valeur limite du seuil
- ▶ LOD: Limite de détection
- ▶ OTV: Valeur seuil de l'odeur
- ▶ BCF: Facteurs de bioconcentration
- ▶ BEI: Indice d'exposition biologique
- ▶ AIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- ▶ DSL: Liste des substances domestiques
- ▶ NDSL: Liste des substances non domestiques
- ▶ IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- ▶ EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ▶ ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- ▶ NLP: Non plus des polymères
- ▶ ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- ▶ KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- ▶ NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- ▶ PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- ▶ TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- ▶ TCST: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- ▶ INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- ▶ NCI: Inventaire national des produits chimiques
- ▶ FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Raison du Changement

A-2.00 - Modifications des fiches de données de sécurité et ajout du numéro UFI